



**RAPPORT FINAL DE
L'ACTION MONDIALE DES PEUPLES (PGA)
sur la Migration, le Développement & les Droits Humains**

Marrakech, 8 et 9 décembre 2018



Rapport collectif coordonné par Chadia ARAB



INTRODUCTION

L'édition 2018 de l'Action mondiale des peuples (Peoples' Global Action – ci-dessous, PGA) s'est déroulée les 08 et 09 décembre à Marrakech sur le thème de ***l'Égalité des droits pour toutes et tous, partout***. Cette rencontre s'est effectuée en marge du 11^e Forum Mondial sur les Migrations et le Développement (FMMD) et de la signature par les États Membres de l'ONU du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

La PGA constitue un espace autonome essentiel dont l'objectif est, entre autres, de permettre à la société civile de **s'engager de manière critique dans l'évaluation du processus du FMMD** dirigé par les gouvernements et de **faire pression sur les États** pour que ces derniers établissent des **politiques migratoires et de développement basées sur le respect des droits humains et des conventions internationales**.

La participation de **plus de 500 délégué.e.s**, notamment des associations, des syndicats et des mouvements sociaux engagé.e.s dans la défense des droits des personnes migrantes, ainsi que des chercheur.e.s et des associations des droits humains venu.e.s des quatre coins du monde (Afrique, Amérique, Asie, Europe et Mena), a rythmé cet événement.

Cette hétérogénéité et cette diversité d'acteurs ont représenté une vraie force et une véritable richesse pour défendre les droits des personnes migrantes, construire des visions et des stratégies communes, tout en s'appuyant sur le travail réalisé par ces membres de la société civile, et élaborer un programme d'action pour l'avenir et ainsi faire avancer le travail sur les migrations.

Pendant deux jours, les participant.e.s ont échangé sur de nombreux points et principalement autour des thématiques suivantes qui ont fait l'objet d'ateliers thématiques et régionaux :

1. Les droits des personnes migrantes comme des droits pour toutes et tous
2. Genre et migration
3. La cohésion sociale et d'appartenance
4. Migration et développement
5. Migration et changement climatique

La PGA 2018 a pris une tournure particulière de par son déroulement quelques jours seulement avant l'adoption du pacte mondial sur les migrations dites « sûres, ordonnées et régulières » à Marrakech. Rappelons le contexte général dans lequel le pacte a été discuté et adopté (et pour lequel une ratification a eu lieu à l'Assemblée Générale de l'ONU le 19/12/2018). Tout d'abord, le jour précédent l'adoption du texte, environ 160 des 193 pays représentés à l'ONU étaient annoncés mais il était encore impossible de connaître dans les détails les présents et les absents, en l'absence de toute liste officielle. Puis, une quinzaine de pays faisaient part de leur retrait ou du gel de leur décision sur le pacte. Enfin, cinq pays (États-Unis, Hongrie, Israël, Pologne et République Tchèque) s'affirmaient catégoriquement opposés au pacte, souvent alimentés par des mouvements populistes utilisant une rhétorique nationaliste et xénophobe, et voyant en celui-ci une atteinte à leur souveraineté. Ces États, hostiles à l'accueil des personnes migrantes et/ou demandeuses d'asile ou réfugiées, considèrent que celles-ci constituent un risque pour la sécurité de leur pays. Ceci a alimenté de nombreux débats entre les membres de la société civile de la PGA.

CONSTRUCTION COLLABORATIVE DU RAPPORT DE LA PGA 2018

Ce rapport, réalisé de manière collaborative et bénévole, rend compte des ateliers autogérés, thématiques et régionaux, et des séances plénières qui se sont tenus lors de la rencontre PGA, les 7, 8 et 9 décembre 2018 à Marrakech. Il retranscrit les diverses interventions tenues pendant ces deux journées (et des ateliers autogérés de la veille le 7 décembre), ainsi que des échanges, et recommandations des participant.e.s lors des ateliers et des séances plénières. Il reflète les débats riches, divers, parfois contradictoires, mais toujours dans la construction et dans le respect de la parole de l'autre.

D'un point de vue méthodologique, un document synthèse type a été remis à l'ensemble des membres du comité scientifique et des militant.e.s preneurs de notes afin de faciliter en plénière une restitution des riches échanges de chaque rencontre et de contribuer à réaliser des fiches synthèses pour ce présent rapport. Chaque fiche reprend différents points : thématiques clés, points de discussions, controverses et polémiques, points de convergence/unités politiques et propositions/recommandations. Ceci a permis d'obtenir une certaine homogénéité dans la compilation du présent rapport collaboratif et nous l'espérons, facilitera la lecture en vous permettant de consulter vos thématiques d'intérêt plus facilement. La marge de liberté laissée à celles et ceux qui souhaitaient sortir du cadre donné explique parfois, dans la forme, des différences dans les synthèses des rapports.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué.e.s et plus particulièrement les membres du comité scientifique (CS) et les militant.e.s qui ont pris des notes, réalisé des synthèses, et rendu compte en plénière des restitutions de ces riches échanges.

Sans elles et sans eux, ce rapport ne pourrait voir le jour.

Enfin tous nos remerciements aux organisat.rice.eur.s de cet évènement qui ont travaillé sans relâche pendant presque une année afin que la PGA se déroule dans les meilleures conditions : Mouhieddine Cherbib, Fadoua Dbila, Driss El Korchi, Mamadou Goita, Nunu Kidane, Kamal Lahbib, Monami Maulik, Abdou Menebhi, Latif Mortajine, Petra Snelders, Abdallah Zniber.

Rapport coordonné par **Chadia Arab**

Ont participé à :

- la rédaction principale : Chadia Arab & Céline Gagne
- la prise de notes et la rédaction des synthèses : les membres du Comité Scientifique et militant.e.s: Fatima Aït Ben Lmadani, Chadia Arab, Riadh Ben Khalifa, Meryem El Bichr, Hassan Bousetta, Mohamed Charef, Zoubir Chattou, Abderazzak El Hajri, Abdelfattah Ezzine, Céline Gagne, Fatima Gebrati, Vanessa Gondouin-Haustein, Hicham Jamid, Catherine Tactaquin.
- à la relecture finale : Chadia Arab, Céline Gagne et Zoé Durand
- à la mise en page : EMCEMO

Photographies : Abdallah El Korchi

Les rédactrices du rapport ont choisi d'utiliser un langage épique et inclusif pour affirmer par l'écriture les valeurs humaines, non sexistes ou dégenrées qui ont rythmées les rencontres de la PGA. Par exemple, le choix est fait d'utiliser « les personnes migrantes » plutôt que « les migrants » ou d'écrire les participant.e.s..

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
01. OUVERTURE DE LA PGA : Mots de bienvenue des organisatrice.eur.s	5
02. SÉANCE PLÉNIÈRE	8
03. ATELIERS	14
3.1 ATELIERS THÉMATIQUES	14
3.1.1. Les droits des personnes migrantes comme des droits pour tous et toutes	
3.1.2. Genre et migrations	
3.1.3. Cohésion sociale et d'appartenance	
3.1.4. Migration & Développement	
3.1.5. Migrations et changement climatique	
3.2. ATELIERS RÉGIONAUX	30
3.2.1. MENA/Afrique	
3.2.2. Euro-Méditerranée	
3.2.3. Amériques	
3.3. ATELIERS AUTO-GÉRÉS	40
3.3.1. Femmes, jeunes et migrations	
3.3.2. Tribunal Permanent des Peuples (TPP)	
04. CONCLUSIONS DES RENCONTRES	47
4.1. RESTITUTION EN SESSION PLÉNIÈRE	47
4.1.1. Ateliers thématiques et régionaux	
4.1.2. Conclusions des événements syndicaux	
4.2. MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ À LA PGA D'INTERVENANTS EXTERNES	51
4.2.1. Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH-Maroc)	
4.2.2. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)	
4.3. MOTION POUR L'INTERNATIONALISATION DES « VILLES REFUGES »	52
4.4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES DES ORGANISATEURS	53
4.4.1. Constats et points clés de la rencontre PGA	
4.4.2. Recommandations et objectifs communs	
05. ANNEXES	58

01. OUVERTURE DE LA PGA : Mots de bienvenue des Organisatrice.eur.s



Kamal Lahbib (Forum des Alternatives Maroc – FMAS)

Monami Maulik (Global Coalition on Migration)

Quelques chiffres clés qui reflètent l'importance de l'Action Mondiale des Peuples (PGA)

- 750 personnes inscrites
- 76 nationalités
- 480 réseaux, associations et syndicats.

... des chiffres importants et pourtant, tout le monde n'a pu être inscrit. La PGA devait se dérouler dans un lieu à son image, un endroit populaire et, l'événement coïncidant avec d'autres initiatives autour du Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM ou Pacte de Marrakech). Le pays manquant d'infrastructures d'accueil, la PGA ne pouvait excéder une certaine capacité. Du fait de ses moyens limités, elle n'a pu satisfaire toutes les demandes.

La PGA 2018 est ouverte, nous réunissant toutes et tous à Marrakech autour des **droits humains** et **pour la défense des droits des personnes migrantes** alors que le PMM est sur le point d'être signé. La question de la migration prend une ampleur politique à la hauteur de la justice sociale et l'économie. Elle fracture les débats ; elle mobilise les personnes xénophobes et racistes ; elle évolue. Le Maroc où se déroule la PGA 2018, en est l'exemple, passé d'un pays de transit à un pays où les personnes s'installent. Il est donc indispensable, dans notre diversité, que cet espace qu'est la **PGA** soit un **espace de positions diverses** où nous **nous saisissons de nos points communs** pour **aller de l'avant et sortir de cette rencontre avec des actions / convergences / alliances / stratégies**.

La PGA 2018 s'est ouverte par différents hommages



Abdelhamid El Jamri

Membre du comité de la défense du droit des migrants, Abdelhamid El Jamri nous a quitté en novembre 2018. Il souhaitait être à nos côtés pour continuer ce long parcours de lutte commune. Aujourd'hui, la PGA toute entière souhaite lui rendre hommage.

Hommage à toutes les personnes décédées

en mer Méditerranée mais aussi de la guerre en Syrie, en Irak, au Yémen, et à travers le monde. Nous pensons aussi à l'Amérique Latine. La PGA est un espace rassemblant des personnes en une seule et unique voix, celle qui croit sincèrement qu'un autre monde est possible.

L'ouverture de la PGA a donné lieu aux **représentant.e.s d'organisations du monde entier** de donner la tonalité de cette rencontre en rappelant les principaux défis, les actions menées par chacun et chacune, mais aussi et surtout **les forces réunies de personnes engagées** au sein de cette PGA pour **construire des ponts, lutter pour aider les communautés dans les pays d'origine et les pays de destination** afin de **mettre fin à la criminalisation de la migration et de la solidarité** et de **lutter contre le racisme et la xénophobie** pour **construire une vision inclusive partout, pour toutes et tous.**

L'ouverture de la PGA a aussi permis d'évoquer le besoin de cette rencontre à faire **l'inventaire de la situation dans nos pays et d'échanger**, pour nous assurer de la protection des droits des personnes migrantes et de rappeler que malgré les nombreux défis rencontrés en 2018, il s'agit aussi d'une année où les personnes migrantes ont su faire entendre leur voix.

Enfin, la PGA est aussi un espace qui permet de dénoncer. Quelques notes de plaidoyer de cette session d'ouverture 2018 :

- Dénonciation des politiques meurtrières qui font la guerre aux personnes migrantes
- Lutter ensemble pour que l'Aquarius est accès à un pavillon
- Ne pas accepter la régression dans les droits acquis

Remerciements

Aux personnes qui ont contribué financièrement, à Friedrich Ebert Stiftung qui a permis l'organisation de cet événement ;

-Aux personnes qui ont soutenu la PGA pour l'obtention des visas (tous acceptés) ;

-À Fadoua, unique employée de la PGA, qui a démissionné de son emploi pour soutenir l'organisation de la PGA et qui s'est rendue disponible 24h/24 pour que toutes et tous puissent être réunis ;

-À tous les bénévoles qui ont été nombreux.euses ;

-Aux journalistes provenant de toute la région du Moyen Orient et du Maghreb qui se sont unis pour qu'une radio puisse relayer les événements sur le FM, un véritable exploit au Maroc où le FM est normalement interdit aux associations ;

-Aux interprètes qui rompent nos barrières de communication ;

-À tous les participantes et participants engagé.e.s dans cette PGA 2018.

Commémoration



Le nom et logo de la PGA sont nés en 2008 à Manille.

Le logo symbolise à la fois le mouvement des peuples et l'aspiration des peuples aux droits et au développement et que toutes et tous, nous luttons pour que ceci soit une réalité.

Gardons en mémoire l'esprit duquel est né cette action globale des peuples.



Mots de bienvenue des régions : *Mamadou Diallo* – Plateforme ASCOMS de 17 organisations dirigée par des personnes migrantes subsahariennes au Maroc ; *Milka Isinta* – PANiDMR ; *Mouhieddine Cherbib* - Forum Social Maghreb ; *Latif Mortajine* - Plateforme Euro-Marocaine MDDC ; Un représentant de la région MENA ; Un représentant de Migrant Forum Asia, *Claudia Lucero* - Alianza Americas ; *Berenice Valdez* - IMUMI reMigrant Caravan (Mexique) ; *Jille Belisario* - Europa (Transnational Migrant Platform Europe TMP-E).

02.SÉANCE PLÉNIÈRE

Intervenant.e.s: *Roula Hamati* (CSO chair GFMD/CSD), *José Jacques Medina* (Comité Mexique du Forum social mondial des migrations), *Driss El Korchi* (Observatoire Maghrébin des Migrations), *Mamadou Goita* (PANiDMR), *Julius H. Cainglet* (Fédération des travailleurs libres – FFW ; Confédération syndicale Internationale – ITUC), *Abdou Menehbi* (EMCEMO) ; *Fouzia Amami* (France)

Facilitateur : *Hassan Bousetta*, sociologue, CEDEM, Université de Liège

Rapporteuses : *Vanessa Gondouin-Haustein* (EMCEMO) et *Céline Gagne* (militante associative et conseillère technique en inclusion sociale et action humanitaire)



La première session plénière s'est ouverte par un constat, celui d'une **politisation** extrêmement **défensive** des **débats autour de l'immigration** et du rôle qu'ensemble, les participant.e.s à la PGA peuvent jouer en **proposant d'autres lectures de la migration, centrées sur la protection des droits humains** des personnes migrantes, où les frontières entre pays ne soient plus des lieux de crispation.

Par conséquent, l'enjeu de cet échange est de **comprendre** pour pouvoir ensuite **agir**, **pouvoir revendiquer**, pouvoir **assumer notre rôle** et le **défi** qui est le nôtre de **pouvoir porter cette parole** en direction de ces **gouvernements** qui se réuniront la semaine prochaine à Marrakech. Un outil essentiel de la PGA, la constitution d'un *comité scientifique*, favorise le suivi de ces échanges et facilitera le travail conjoint a posteriori.

1- Points thématiques clés (points cadre de la discussion)

- Impressions générales et résultats du World Social Forum on Migration (WSFM)
- Impressions générales et résultats des Journées de la Société civile (CSD)
- Les organisations syndicales et l'action syndicale
- Le PMM et son impact sur les politiques migratoires : crise migratoire ou crise du système politique et économique

2- Points clés de discussion

- Signature et non signature du **PMM** suscitent des **réactions très conversées** et des réactions **très frileuses** des gouvernements en Europe. Comment va-t-on pouvoir avancer entre acteurs de la société civile et avec les États face à un texte qui aurait pu être un **outil de collaboration internationale** et qui reflète principalement une **politique sécuritaire** ? Face au fait que malgré son aspect non contraignant et son manque d'avancée en termes de droits, il ne soit pas accepté par certains États.
- La situation actuelle d'un **nombre injustifiable de personnes décédées** (dans le Sahara, en Méditerranée, à la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce, sur le continent Américain...) et de la **criminalisation des défenseur.euse.s de droits humains** due à des **politiques migratoires sécuritaires vs humaines** :
 - o Manquement au débarquement sûr et à l'accès aux pavillons des bateaux de sauvetage (Aquarius...);
 - o Militarisation et externalisation des frontières (...)
- Mouvements racistes et xénophobes en augmentation globalement ; personnes migrantes traitées comme **citoyen.ne.s de deuxième zone** ; nombreuses attitudes discriminatoires à l'emploi
- **Crise de la démocratie au niveau global** ; Progression d'une **Europe forteresse. Droits humains sans cesse bafoués**. Accroissement de la délocalisation de sociétés pour mieux gérer l'immigration du sud vers le nord et implantation dans des sociétés du sud pour bloquer les mouvements migratoires. Les pays du Sud voient leur circulation se réduire dans l'espace Schengen. Le modèle européen s'inspire de la politique de Trump.
- **Violation perpétuelle des droits des travailleurs et travailleuses migrant.e.s** et de leurs **droits civiques** de base **au niveau global** et **manque de moyens** :
 - o De nombreux droits à faire valoir qui devraient inclure, droits à la protection sociale, à la santé, accès à la justice... Avoir le droit d'intégrer un syndicat pourrait donner aux travailleur.euse.s migrant.e.s accès à la justice. En tant que travailleur.euse.s migrant.e.s, des discussions ont eu lieu sur les pratiques régionales et globales. L'une d'entre elles : **approche au succès triple : accord bilatéral avec un pays de destination, un pays d'origine et les travailleur.euse.s. migrant.e.s.** Problématique actuelle : les **accords bilatéraux** concernent principalement les

- travailleur.euse.s qualifié.e.s. → Besoin d'élargir ces accords aux travailleur.euse.s non-qualifié.e.s et d'intégrer les travailleur.euse.s dans le mécanisme.
- Situation des travailleur.euse.s domestiques, souvent des personnes migrantes qui voient leurs droits bafoués au niveau global.
 - Exemple des personnes migrantes au Maroc en provenance de pays asiatiques. **Problématique du manque d'accords bilatéraux** entre le Maroc et les pays asiatiques génère des difficultés pour les personnes migrantes au Maroc en provenance de ces pays (Philippines ; Indonésie Thaïlande, Inde, Bangladesh) impossibilité de se rendre dans un consulat (pour les Philippin.nes par exemple, un consulat à Tripoli ou à Madrid) → exigence de la société civile au gouvernement de prendre des mesures pour que les consulats honoraires fassent leur travail.
 - Situation préoccupante de l'Inde où le gouvernement non seulement expulse des ayants droits (personnes Rohyngas) mais où les journalistes témoignant de ces déportations sont sous pression / harcèlement (suicide reporté de plusieurs reporters) ; travailleur.euse.s indien.nne.s exploité.e.s dans les pays du Golfe victimes de conditions infrahumaines et de harcèlement (idem dans le sud de l'Espagne...) → zéro action gouvernementale.

3- Controverses/polémiques

- **Point positif de la participation de certains acteurs de la société civile dans le processus de rédaction du PMM** → certains espaces se sont ouverts pour la première fois à des acteurs non gouvernementaux permettant d'observer et de questionner directement les preneu.r.euse.s de décision. (Consultations en 2017, Consultation africaine de la société civile à Bamako – 84 États représentés, sessions de négociations à NY, GCM Marrakech...) /Résultats mitigés.
 - La **négociation finale se fait entre États** mais des **opportunités** ont été données **d'entendre la société civile** → Comment faire pour permettre un engagement multilatéral, comment la mise en œuvre va permettre de consolider les acquis, comment l'implication des acteurs non gouvernementaux peut légitimer des décisions non consensuelles ?
 - Les migrations se déroulent au niveau **local, national, international** et les agendas des politiques migratoires doivent par conséquent **prendre en compte les spécificités de chaque dimension** et non être considérées uniquement de manière globale → certaines préoccupations ont été prises en compte mais ce pacte suscite à la fois espoirs et craintes
 - Différence faite sur les migrations régulières et irrégulières → en tant que société civile, nous ne croyons pas à la séparation en catégorie de personnes. → Travailler à des instruments pour combler ce vide et parvenir à être critique tout en conservant un esprit de partenariat (**approche droits humains**)
- Attitude de gouvernements qui se crispent ; PMM= outil des États et non de la société civile. Illustration : interview de Mr Juncker (Président de la Commission Européenne) mentionnant que si « *les gens avaient lu le pacte, ils l'auraient signé des deux mains* ». Cela informe directement du fait que ce pacte n'est pas une avancée.
- **Le PMM est-il un outil « soft »** : ce document **n'est pas contraignant** mais quelques points font que cet **outil n'est pas un outil soft**, qui va permettre de **continuer à imposer des politiques de détention des migrants, et certainement pas plus de droits aux migrants...** :

- Une grande partie de ce pacte inclut une **approche sécuritaire** de la migration : grande partie dédiée à l'accumulation des données, accroissement de la collecte et gestion de données biométriques, le partage des données sur les personnes migrantes (pas pour des études scientifiques, mais pour intensifier l'identification, les contrôles et les expulsions). Cet échange permettra aux pays du Nord de **pouvoir identifier les personnes migrantes, non pas pour leur donner plus de droits mais pour les expulser facilement.**
- **Le pacte** créé afin de **protéger** les personnes migrantes va avoir des conséquences négatives :
 - **Le PMM légitime leur détention.** (« dans des conditions exceptionnelles », oui, mais cela signifie que le texte légitime la détention des migrant.e.s). Exemple : l'ambassadeur de Belgique informait que le pacte pouvait aussi concerner la détention des enfants et les personnes vulnérables.
 - **Il permet l'expulsion des immigré.e.s, des pays du Nord et des pays du Sud**
 - **Le pacte n'est pas contraignant** et sa signature non globale. Le fait qu'il ne soit pas contraignant va permettre aux États qui signent d'avoir un comportement différent des autres États. Besoin d'un **pacte garantissant la liberté de circulation** pour toutes et tous.

4- Unités politiques/accords

- Besoin de **partager nos expériences** entre **localités, régions, pays** afin de :
 - **Mener des luttes conjointes** afin d'obtenir des **politiques migratoires respectueuses des droits et libertés** de toutes et tous ;
 - **Créer des ponts**
 - Trouver des solutions qui mettent **fin au racisme** et à la **xénophobie** au sein de nos communautés
- Besoin d'avancer et de **faire le suivi de la mise en application du PMM.** Le rôle de la **société civile** doit être celui de « **veilleur** »
- Besoin de faire **évoluer les discours et le narratif** autour des migrations, autour des populations migrantes et de leurs enfants. Importance de la **sémantique utilisée** :
 - La **société civile** doit être le **déclencheur d'un narratif humain, inclusif** (le sport comme élément-clé : exemple de la coupe du monde gagnée par l'équipe de France riche par sa diversité / Yannick Noah et le tennis...). Besoin de changer le cadre narratif en considérant le droit des personnes migrantes et réfugiées comme des droits pour toutes et tous en tant qu'humain.e.s.
 - Il est important de **rétablir les faits** et **d'informer amplement sur le contenu réel du pacte** pour **contrer les fausses nouvelles** répandues par des groupes anti-migrations car « ces **discours d'extrême droite** mettent en place un **système de pensée** »
 - Forum social mondial des migrations au Mexique avec le slogan « **Migrer, résister, construire et transformer** » a reçu plus de 2.000 participant.e.s organisés de manière autonome, sans ressource extérieure et ayant un thème central :
 - Migrer, pas uniquement le fait de migrer physiquement depuis un lieu d'origine à un lieu de destination, de transit ou de retour mais **migrer dans nos pensées et transformer notre réalité et aussi le système.**

- Migrer des monologues aux réunions de discussion pour planifier des actions publiques futures → 45 actions vont se réaliser en 2019 suite à ces réunions. Pas de remise d'un héritage de documents à Marrakech mais plutôt remise d'un mouvement qui est en marche au niveau mondial. Ce qui s'est déroulé se trouve sur la page web car ceci est un processus qui n'est pas clos, il continue à vivre.
- Le rôle du libéralisme → massacre de droits sociaux acquis
- Important de ne pas comparer une convention (contraignante) et le pacte

5- Propositions d'actions/prochaines étapes

- S'appuyer dans nos plans d'action sur des actions positives, sur des initiatives ayant permis d'obtenir des avancées de droits, capitaliser les leçons apprises et les mettre en pratique.
- **Réseautage** : s'appuyer sur des réseaux existants pour une avancée de droits au niveau local avec une coordination nationale et transnationale (France : organisations se rassemblent dans des assemblées locales et se coordonnent au niveau national ; Europe : URbact, programme UE, villes qui s'associent (Grèce, France, Espagne, Italie) avec la société civile pour proposer des prestations sociales aux personnes migrantes. Sans le soutien de la société civile et le travail local réalisé, ces villes ne peuvent parvenir à leurs objectifs.) Importance des initiatives partant de la **localité/proximité**, d'**initiatives locales** en **réseau** qui se **coordonnent** au niveau régional, national, international.

→ Le **réseautage** que nous avons construit doit pouvoir **mettre en avant des outils de lutte locale**.

- **Utiliser les instruments légaux** et faire usage des **jurisprudences** pour que les instruments existants deviennent engageants pour les gouvernements
- Questions relatives aux droits des travailleur.euse.s migrant.e.s :
 - Il est temps d'établir une ambassade pour les nationaux Philippin.ne.s au Maroc. Plus de 1000 habitant.e.s Ordonnance présentée au gouvernement → Demande de soutien aux acteur.trice.s présent.e.s.
 - Besoin de pression pour harmoniser les politiques et pour s'assurer que les **gouvernements rendent des comptes** quant à l'application des conventions de l'OIT.. (**transparence et redevabilité**) → impact direct sur les mécanismes de plaintes et de supervision de l'OIT
 - Générer plus de données et lister les bonnes pratiques
 - Besoin de travailler sur la **partie éducative** et de **sensibilisation** pour les travailleur.euse.s migrant.e.s, les syndicats et les gouvernements eux-mêmes sur le PMM.
 - Mobilisation : faire usage du "seeds funds" mis à disposition par le GCM et consolider en tant que OCS notre propre plan d'action. Étant donné que le **réseau migration de l'ONU se crée autour du GCM, nous proposons un groupe des travailleur.euse.s migrant.e.s en aparté de l'OIM** (incluant les syndicats et les personnes migrantes elles-mêmes comme partie intégrante des équipes de suivi de la mise en œuvre des accords bilatéraux pour les travailleur.euse.s)
 - Inclure l'OIT et **penser à la ratification de la Convention sous la houlette de l'OIT**. Concernant les accords bilatéraux, il existe un cadre pays d'origine / pays de transit et pays de migration et cela devraient bénéficier aux migrants eux-mêmes et ils devraient faire partie du dispositif de migration.

- Besoin de réintroduire le débat autour d'un **pacte alternatif** débattu depuis les premières consultations (Bamako) et de réfléchir / s'accorder sur les attitudes à prendre face au pacte sur le point d'être signé :
 - o Le PMM a beaucoup de faiblesse mais aussi beaucoup de force. Nous devons trouver des espaces pour négocier les aspects de fond qui sont fondamentaux pour les droits des personnes migrantes et nous devons continuer à questionner et à proposer des alternatives. Important de trouver des **positions communes** et **faire pression sur nos gouvernements respectifs**. Importance de soumettre aux négociateurs gouvernementaux les positions de la société civile (ex : Société civile africaine a transmis son rapport à l'Union Africaine).

- Au sein de la PGA, nous sommes toutes et tous des combattant.e.s pour les droits des personnes migrantes et, bien que nous ayons des positions diverses sur le pacte, ceci ne doit pas nous arrêter. Nous avons différentes appréciations, car le pacte a certes des points intéressants mais aussi des limites. Néanmoins, certains points nous unissent :
 - o La question du **droit national / international doit rester dominante** et nous devons nous attacher à ce que les **droits acquis soient respectés**. C'est ainsi que nous devons continuer à **lutter contre les centres de rétention quel que soient les pays où ils se trouvent, contre l'externalisation des frontières (qui sont en train de limiter les libertés qui étaient permises/acquises au sein de la CEDEAO)**
 - o Pour la question des droits des personnes travailleuses migrantes et leur famille, bien que les États du Nord refusent de signer la convention, nous devons nous battre pour que la protection des travailleur.euse.s soit une réalité pour toutes et tous.

03.ATELIERS

3.1 ATELIERS THÉMATIQUES

3.1.1. Les droits des personnes migrantes comme des droits pour tous et toutes

Modérateur.e.s : *Mohamed Charef* (professeur de géographie, Université d'Agadir) et *Catherine Tactaquin*, NNIRR (National Network for Immigrant and Refugee Rights – *Réseau National pour les droits des personnes migrantes et réfugiées*)

Intervenant.e.s : *Claudio Lucero* (Alianza Americas), *Gadem*, *Hakima Haithar* (Save the children), *Iyanga Franck* (Organisation Démocratique des Travailleurs Immigrés au Maroc), *Eduardo Canales* (South Texas Human Rights Center/NNIRR), CCFD-Terre Solidaire, France

Rapporteur.e.s : *Hassan Bousetta*, sociologue, CEDEM, Université de Liège et *Fatima Gebrati*, géographe, Université de Marrakech.



Plusieurs points thématiques clés ont permis de cadrer l'échange lors de cet atelier :

- Problématique de la **ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit des travailleur.euse.s migrant.e.s et des membres de leur famille** ; manque de ratifications dans les pays « développés »
- PMM : élever les droits des personnes migrantes au rang de **droits humains**
- Importance de **l'interdiction de la détention** des personnes migrantes et en particulier des enfants
- La violation des droits humains et les dimensions géopolitiques doivent être centrales
- Questions migratoires sont vues comme des questions de souveraineté pour les États alors qu'elles devraient faire l'objet d'une **approche multilatérale**
- **Effets du changement climatique** impactent le Sud de manière insidieuse (désertification, etc.)

- Position particulière des personnes migrantes en situation irrégulière
- Position de **vulnérabilité des enfants en situation de migration** (mineur.e.s non accompagné.e.s). Cette question doit être centrale. Nécessité d'une meilleure protection par une action multi-agence. A qui profite le travail des enfants ? Comment leur garantir une scolarité ?
- Problématique des **migrations forcées** et des **besoins de protection**, en particulier en Afrique
- Morts de femmes, d'enfants et d'hommes en croissance en Méditerranée
- **Détention et retour** : choix forcé imposé aux migrants.
- Quid de la **liberté de circulation** prévu à l'Article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ?
- Quid du **principe du non-refoulement** ? Principe fragilisé et enfreint par les politiques d'immigration
- Atteintes aux droits humains des personnes migrantes sont de plus en plus souvent commises par les États du Nord.
- Loi marocaine problématique
- **Confusion entre migration, trafic, terrorisme**
- Avancée des textes internationaux mais avec encore des grandes difficultés
- Problématique centrale devrait être la régularisation : le droit d'avoir des droits
- Catastrophe humanitaire aux frontières des États-Unis et de l'Union Européenne
- Ne pas criminaliser les défenseu.r.se.s des droits des personnes migrantes. **Abolir le délit de solidarité**
- Migration et handicap
- **Progression de l'extrême droite** et du **populisme** rend les choses compliquées
- Rôle des médias
- Aux États-Unis, il y a une continuité dans la politique de déportation de Bush, Obama et Trump

Trois points de discussion et de débat

- Position des **groupes vulnérables** à l'intérieur des groupes vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées)
- Si certains États veulent violer les droits des personnes migrantes, ils peuvent le faire même avec l'adoption du PMM. Donc, qu'apporte-t-il ?
- Le problème n'est pas seulement d'adopter un Pacte mais de constater un **manque de volonté politique en faveur des personnes migrantes** dans la mise en œuvre.

Trois points de controverses/polémiques ?

- PMM peut être un premier pas vers un **droit international** et avoir un impact positif pour certains pays où il y a peu de législations disponibles / D'autres pensent que le **PMM ne servira à rien s'il ne devient pas un texte contraignant**.
- Le Maghreb Arabe est confronté à une problématique de droits humains et de personnes déplacées au Sahara
- **L'approche sécuritaire** se trouve aussi au Maroc, pas seulement au Nord

Propositions d'actions/prochaines étapes :

- Lancer une **campagne** pour le **droit de l'accueil** et le **droit de l'hospitalité**
- Il faut tout faire pour sauver des vies en Méditerranée, en renforçant la coopération internationale et aussi avoir un suivi des personnes migrantes disparues et mortes
- Mener une **campagne de régularisation** des personnes migrantes en situation irrégulière

3.1.2. Genre et migrations

Modératrices : *Fathia Borhene* (Association Tunisienne des Femmes Démocrates - ATFD) & *Berenice Valdez* (Women In Migration Network - WIMN)

Intervenantes: *Fatna Chouaki*, *Yamta Helene* (Collectif des Femmes Migrantes au Maroc), *Liepollo Pheko* (PANiDMR), *Coumba Toure* (Africans Rising), *Katy Gil* (Casa Yurumein/Alianza Americas leadership Fellow), *Migrant women in Europe* (TMP-E), *Bijaya Rai Shrestha* *Migrant women in Asia* (MFA)

Rapporteuses : *Fatima Aït Ben Lmadani*, sociologue, Institut des Etudes Africaines, Rabat et *Meryem El Bichr*, étudiante, Université d'Angers.



Deux phases ont structuré cet atelier :

La première : présentation des associations - cinq exemples d'associations qui ont exposé le vécu des personnes migrantes en provenance de différentes régions du monde.

La deuxième : débats, réactions et propositions.

Cinq profils de personnes migrantes ont été présentés :

1- Zoé Mavouemba, du Congo Brazzaville, résidente au Maroc, présidente du collectif des femmes migrantes. Elle dispose d'un parcours de militante particulièrement dans les associations de lutte contre le SIDA, où elle a rencontré des femmes migrantes qui ont des difficultés de santé, de logement et d'emploi. D'où la création de l'association en 2016.

Les principales missions de cette association sont :

- Soutien pour l'obtention d'actes de naissance des enfants nés sur la route en migration, ou qui sont en bas âge, en vue de leur scolarisation.
- Autonomisation des femmes à travers la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de la couture, cuisine, coiffure, etc., également à travers la création de coopératives solidaires.
- Hébergement : logements d'urgence
- Santé : sensibilisation et aide à l'accès aux soins et la lutte contre l'automédication.

2- Fatma Yassmine : militante, féministe algérienne, membre de l'association de Tharwa-Fadhma N'soumer.

Population cible : personnes demandeuses d'asile ou réfugiées en provenance de Syrie et femmes migrantes subsahariennes

Problématiques rencontrées : racisme, sévices sexuels, exploitation dans le travail

Actions : hébergement d'urgence, sensibilisation à la scolarisation des enfants, accompagnement pour la création des PME (exemple : petit restaurant malien), d'atelier de discussions et d'animations

3-Katy Gil, Honduras vivant aux États Unis, assistante sociale dans une école primaire, membre de l'association Americas leadership Fellow

Population cible : femmes migrantes d'Amérique centrale et Amérique du sud

Problématiques rencontrées : violence sexuelle, trafic d'êtres humains, organisation criminelle dans le pays d'origine. Racisme et exploitation au travail dans le pays de destination et difficultés d'accès aux droits

Champs d'intervention : accompagner les femmes migrantes dans l'intégration et le plaidoyer pour la lutte contre la criminalisation de l'immigration, et pour leur droit à jouir de leurs droits humains. Campagne de sensibilisation, information sur les droits pour les personnes migrantes en transit. Lever des fonds pour subvenir aux besoins de bases de familles.

4-Khadija, marocaine résidente à Londres, militante pour les droits des femmes domestiques sans papiers. Membre de l'association de femmes migrantes, Women in Europe.

Problématiques rencontrées : exploitation domestique, sévices sexuels, salaires dérisoires, problème d'accès aux droits fondamentaux, problème administratif (visas)

Champs d'intervention : accompagnement de femmes dans les démarches administratives, sensibilisation autour des souffrances subies par des travailleuses domestiques

5- Bijaya Rai Shrestha : membre d'association *Migrantes women in Asia*.

Population cible : des femmes qui rentrent de migration au Népal

Problématiques rencontrées : traite d'êtres humains (des femmes), travail du sexe, réglementation restrictive qui empêche les femmes de travailler à l'étranger, violences sexuelles, exploitation domestique, problèmes administratifs, divorce, déperdition scolaire des enfants des femmes migrantes

Champ d'intervention : accompagnement de ces femmes qui retournent, militer pour le changement de réglementation au Népal et informer sur les risques de l'immigration des femmes en situation irrégulière.

PROPOSITIONS :

- Mettre en exergue l'égalité des sexes dans les objectifs du développement durable
- Proposition de création d'un réseau de groupement d'acteur.trice.s solidaires qui facilitera l'échange et la solidarité
- Informer les femmes migrantes en transit sur leurs droits
- Levée de fonds pour assurer les besoins de base pour les femmes migrantes
- Création d'un réseau de femmes transnational
- Proposition de manifeste par les femmes à Marrakech qui mettra les femmes au centre des décisions politiques et qui insisterait sur le respect des droits des femmes
- Campagne d'information et de sensibilisation pour lutter contre la prostitution des enfants
- Création d'une union des femmes et d'un réseau de solidarité de femmes migrantes employées de maison
- Réseau d'associations impliquées dans l'accompagnement des femmes migrantes
- Plaidoyer pour la mise en application des lois qui existent pour la protection des femmes contre les violences et promulgation de lois lorsqu'il y a un vide juridique
- Mise en place de caravanes pour sensibiliser aux droits des femmes migrantes
- Dynamisation des mouvements des femmes
- Médiatisation des expériences de violences subies par les femmes migrantes dans les différentes régions du monde
- Plateforme virtuelle pour un meilleur échange des bonnes pratiques
- Dénonciation de la maltraitance des femmes en situation administrative irrégulière
- Mise en place de statut femmes réfugiées indépendamment de leur situation matrimoniale

3.1.3. Cohésion sociale et d'appartenance

Modératrices : *Jille Belisario* (TMP-E) & *Nunu Kidane* (PANiDMR)

Rapporteur.e.s : *Abdelfattah Ezzine* (sociologue, IURS) et *Céline Gagne* (militante associative et conseillère technique en inclusion sociale et action humanitaire).

Intervenant.e.s : *Mria Ostberg-Svaneling* (ASSR-Suède/PSI), *Diallo Mamadou Bhoie* (représentant d'une plateforme concentrant 17 associations de personnes migrantes au Maroc), *Abdellah Zniber* (Forum social Maghreb), *Saida Derrazi* (TMP-E/ENCEMO), *Gerald Lenoir* (PANiDMR/NNIRR), *Opal Tometi*, (Black alliance for just immigration)



L'atelier Cohésion sociale et d'appartenance s'est déroulé le 8 décembre 2018 au sein de la PGA, en marge du 11^e Forum Mondial sur les Migrations et le Développement (FMMD) et de la signature par les États Membres de l'ONU du Pacte mondiale sur les migrations (PMM). Cette session a eu lieu dans un contexte global dans lequel les personnes migrantes se trouvent face à une situation dramatique :

- L'essentiel des **politiques migratoires nord et sud**, est **sécuritaire** (externalisation des frontières de l'Europe dans les pays du sud, instauration de dispositifs de FRONTEX, Opération Triton, construction de murs, centres de rétention, hotspots, refoulement, etc.
- La « **crise des migrations** » est en réalité la **crise d'un système néolibéral** dans lequel les politiques économiques et sociales reflètent une **crise de la démocratie**.
- La guerre contre le terrorisme a un impact global conséquent et a engendré le **déplacement de millions de personnes**.

- De nombreuses **régressions** de droits acquis se produisent globalement dû à un climat politique qui penche vers une **gouvernance autoritaire** et **d'extrême droite**.
- Le contexte socio-culturel est marqué par une **montée du racisme**, de la **xénophobie**, de l'**islamophobie**, de la **marginalisation sociale**. La question d'identité et d'appartenance à la société en tant que personne migrante croît.

Les participant.e.s à la session érigeaient comme exemple de régression reflétant la situation globale, le contexte spécifique de la Suède qui, d'une politique positive d'accueil s'est finalement orienté vers la fermeture de ses frontières¹. C'est en prenant comme référence ce contexte que les participant.e.s ont abordé les questions de **cohésion sociale** et **d'appartenance**.

1- Points thématiques clés (points cadres de la discussion) :

- PMM = Régression sur des droits acquis → **catégorisation** et **déshumanisation continues** des **personnes migrantes** et **réfugiées** + convention sur les droits des travailleur.euse.s migrant.e.s et leurs familles en phase d'abandon
- Pays ouverts, pays d'accueil, dynamique inclusive et transnationalisme
- Accès à l'éducation pour les personnes migrantes et sa contextualisation locale, régionale, nationale.

2- Points clés de discussion :

- Comment agir dans un contexte marqué par la présence importante de Mouvements Nationalistes enracinés dans des partis extrémistes ?
- Comment organiser nos communautés (entre communautés), et comment construire ensemble un **narratif inclusif** (de construction de sociétés diverses et égalitaires) **en opposition à la montée du populisme, du racisme et de la xénophobie** ? Comment **transformer la rhétorique existante** qui correspond le plus souvent à un discours issu uniquement d'occident ? Comment créer une manière de penser différemment la migration et les droits des personnes migrantes pour produire un **narratif centré sur l'humain** ?

Exemples énoncés :

- o Aux États-Unis, certaines associations créent des liens entre la communauté migrante, la communauté Afro-Américaine et la communauté Latino-Américaine comme première étape d'appartenance. La cohésion sociale ne peut s'effectuer que si un nouveau narratif est créé ensemble, que tous et toutes ont un sentiment d'appartenance et forment une communauté en constante transformation.
- o Importance de **défendre la liberté de circulation** et **droit à l'hospitalité pour tous et toutes, partout** et rappeler que **la migration est une condition humaine** et non un problème à résoudre. Les **personnes migrantes sont des êtres humains et non une catégorie** et doivent être considérées comme telles. Importance de la dialectique : « **plus une situation humaine à améliorer qu'une problématique à régler** »

¹ Historiquement, pays terre d'asile accueillant les personnes réfugiées avec le soutien de la population. Décembre 2015 : nombreuses arrivées ponctuées par la déclaration de la première Ministre « Mon Europe ne construit pas de murs ». Fièvre d'une population ouvrant les bras, d'un grand pays comptant une faible densité de population, un climat d'entraide, (de distributions de besoins de base...) soutenu par la majorité. 2 mois plus tard, changement drastique et fermeture de la frontière : MENA rejetés, réunifications familiales en suspens. Pas de gouvernement actuellement : aucune majorité politique = besoin de soutien du mouvement nationaliste suédois qui trouve ses racines dans les parties extrémistes.

- Comment **mettre en réseau tous les acteurs de la société civile** (syndicats, associations, ONGs, académiques...) pour contribuer à atteindre ces objectifs ?
- Préoccupation éducative et débats actuels :
 - o Obligation d'éducation non respectée par de nombreux pays « d'accueil »
 - o Besoin d'**échanges** entre **enfants, parents, communautés éducatives, la société civile** et les **Ministères** pour mettre en œuvre des pratiques adaptées pour faciliter l'intégration des enfants migrants (en intégrant les différences de langues, traditions, cultures...). Exemple de bonne pratique : Maroc, depuis octobre 2018, à l'initiative de la société civile, 7 propositions retenues et adoptées par les autorités.
 - o Importance de **l'enseignement des langues d'origine** dans le milieu scolaire. Exemple de la France où les partis politiques utilisent ceci pour créer la polémique.

3- Ya-t'il eut des controverses/polémiques ?

- Nombreux points de divergence/polémique autour du PMM (qui ont des conséquences sur une cohésion sociale déjà fragile) :
 - o Dû à de nombreux points de contradiction au sein du texte du pacte et du fait qu'il présente des régressions par rapport à certains droits acquis
 - o Dû à la nature non contraignante du texte
 - o Présenté par les gouvernements/Nations Unies et certains membres de la société civile comme un outil pour améliorer la situation des personnes migrantes ; il est vu par d'autres comme étant bien plus largement utilisé par l'extrême droite comme outil de mobilisation pour criminaliser les migrations.
 - o Des points de vue divergents quant au rôle de la société civile face à l'adoption du PMM et des actions de suivi à mettre en place
- Dans un contexte de la montée des populismes, des discours qui se radicalisent et de l'augmentation de fausses informations, différents points de vue sur les positions à prendre par la société civile envers les migrations pour éviter impact négatif et augmentation des radicalisations.
- **Libre circulation des personnes** : point de vue utopiste vs point de vue historique pragmatique (« *J'ai vécu à une époque où il n'y avait pas de visa mais uniquement des passeports. La libre circulation peut nous faire éviter des milliers de morts* »).
- Certains croient nécessaire de créer une sorte de déclaration pour la protection des enfants migrants alors que d'autres s'y opposent y voyant une catégorisation des enfants alors qu'il existe une déclaration universelle des droits de l'enfant.
- Dates pour la mise en œuvre d'actions (utiliser des dates existantes/créer de nouvelles dates)

4- Unités politiques/accords politiques :

Besoin de **travailler à la mise en œuvre d'actions concrètes multi et intersectorielles face à une situation d'urgence, pour les personnes migrantes et pour tous et toutes**, pour **remettre au centre des priorités la cohésion sociale** car perception d'une avancée des mouvements fascistes au niveau global (forte communication) et présence accrue au sein des gouvernements de par le monde.

5- Propositions d'actions/prochaines étapes :

De nombreuses propositions ont été évoquées. Néanmoins, malgré la nécessité de développer des stratégies globales et, de coordonner, nous trouvant face à l'urgence, il est important de commencer par des **actions concrètes**, faciles à mettre en œuvre et ayant un impact immédiat et une couverture globale :

- Travailler nos actions avec une **approche locale au niveau global** (importance de la **contextualisation** et de la notion de **proximité** pour **mobiliser** le plus grand nombre et **réaliser que tous et toutes sommes concerné.e.s – notions de cohésion sociale et d'appartenance**)
- La société civile doit être porteuse d'alternatives ; sa réponse doit être à la hauteur de la situation qui est grave et se démarquer des politiques qui ne le sont pas.
- Différentes **tactiques** et **stratégies** discutées et mise en œuvre pour contrer racisme, xénophobie, fascisme... et pour **favoriser une vision inclusive** :
 - o **Organisation de campagnes** pour l'égalité sociale, raciale, économique et de genre et l'inclusion (Usage de dates existantes dans le calendrier mondial pour des actions concrètes : 10 décembre (journée des droits humains) ; 18 décembre (anniversaire de la convention du droit des travailleur.euse.s migrant.e.s et de leur famille, qui est en cours de disparition avec le PMM). **Revendiquer le droit à l'hospitalité ; considérer les personnes en tant que telles** (éradiquer les critères personnes régulières / irrégulières) ; **l'égalité** doit être **au centre de toute revendication**
 - o **Organisation communautaire et résistance. Mettre au défi la rhétorique existante** et créer une vision, un narratif inclusif. (États Unis→ lutter contre le système de migration basée sur la méritocratie via la carte verte)
 - o Réunions organisées par les **syndicats** (Suède)
 - o **L'art comme outil de sensibilisation** : Stand up comédie (Suédois d'origine kurde)
 - o Lancement d'une campagne massive de **boycott de Red Bull**, produit autrichien, présent au niveau mondial et dans de nombreuses manifestations culturelles, sportives... La logique stratégique peut reposer sur différents aspects à creuser (produit créé par une entreprise soutenant une vision nationaliste et des initiatives d'extrême droite, opposée aux migrations ; produit soutenant la politique raciste mise en œuvre par le gouvernement autrichien...). Cette campagne si elle est planifiée tactiquement et stratégiquement peut recevoir une **couverture internationale** car le produit est présent partout ; avoir un **impact global** sur la **perception que les populations ont de la migration** et sur la **possibilité de chacun à agir (facilement et concrètement)** pour que les droits humains soient honorés pour tous et toutes sans distinction ; **sensibiliser les consommateurs sur l'impact que leur mode de consommation peut avoir en refusant d'être complice de politiques discriminantes.**
 - o Planifier des actions sociales au niveau Mondial se centrant sur les enfants (universel)
 - o **S'appropriier et utiliser de manière intégrée les programmes, les projets et les actions existantes au sein du système des Nations Unies** (ex : villes

amies des enfants, villes sûres pour tous et toutes, coalition internationale des villes contre le racisme et la xénophobie, villes inclusives, programme de la citoyenneté mondiale...), de l'Union Européenne (ex : URBACT...)

- Créer un **glossaire critique alternatif au glossaire de l'OIM** sur les migrations
- Construire une stratégie pour **créer un réseau antiraciste au sein de la PGA** qui permettrait de faire usage d'initiatives existantes, de connecter avec des campagnes en cours.
- Campagne digitale globale pour **rendre les personnes migrantes visibles** (stratégie à développer en utilisant campagnes existantes – mise en lien)

Toutes ces actions doivent être menées sans oublier transversalement que:

- Travailler sur la cohésion dans les pays du nord ne doit pas nous faire oublier la cohésion dans les pays du sud.
- Le racisme : en cours dans les pays du nord et dans pays du sud. A dénoncer et à **exiger de nos pays de faire respecter le cadre légal existant contre les discriminations**
- Faire attention à ne pas créer des « catégories » d'identités,
- Revendiquer un besoin de stratégies locales (participation des collectivités locales) au niveau des politiques de migration.
- **Défense de la convention internationale des droits des personnes migrantes et de leur famille** comme n'importe quel.le autre citoyen.e.
- Continuer à soutenir la lutte de la société civile pour le principe de solidarité

3.1.4. Migration & Développement

Modérateur : *Abderazzak El Hajri* (Migration et développement Maroc)

Intervenant.e.s : *Mohammed Bazza* (IDD, Immigration Développement Démocratie) ; *Joel Odigie* (ITUC-Africa) ; *Brid Brennan* (TMP-E/TNI) ; *Abdellatif Mortajine* (MDCD, Plateforme euro-marocaine Migration Développement Citoyenneté Démocratie) ; MFA ; LVC

Rapporteur.e.s : *Hicham Jamid* (Doctorant, Lise-CNAM, Université d'Agadir), *Vanessa Gondouin-Haustein* (EMCEMO)



1- Points thématiques clés (points cadres de la discussion) :

- Paradigme actuel de “Migration et développement” doit être mis au défi car il ne fait que perpétuer les inégalités.
- La Migration n’est pas source de développement durable.

2- Points clés de discussion :

- Migration est complexe et très politisée.
- Le développement n’inclut pas uniquement le concept de croissance. Il s’agit de **réduire la pauvreté** et les **inégalités**, de **promouvoir les droits humains** et **des travailleur.euse.s**, et de **mettre en avant la dignité humaine**.
- La migration a lieu principalement pour des raisons économiques avec une vaste majorité de personnes migrantes quittant leur foyer en quête d’un travail décent. Les personnes migrantes partent car elles veulent survivre, et ce n’est pas un crime que de vouloir survivre.

- Nous devons être critiques et mettre au défi le statu quo — le paradigme actuel de migration et développement – celui qui promeut la migration temporaire et circulaire, l’expansion des économies du nord et des pays riches.
- Nous devons **mettre au défi les inégalités structurelles menées par la globalisation** dirigée par les entreprises (accords de libre-échange qui bénéficie aux entreprises, modèle de développement économique extractiviste), **politiques de privatisation** qui démantèlent les services publics, **politiques néolibérales** qui détruisent l’emploi et l’environnement. Tout cela accentue les inégalités et l’exode de population.
- Nous avons besoin d’une **gouvernance des migrations** qui ait une **approche centrée sur les droits** (ex. Ratifier et mettre en œuvre les conventions existantes, développer des conventions collectives bilatérales/multilatérales basées sur les droits).
- Un nombre significatif de personnes migrantes sont des femmes. Nous devons donc nous attarder sur les questions de genre de la migration et développement. Les **femmes souffrent d’une manière disproportionnée de la globalisation et des politiques néolibérales.**
- Amener notre **engagement envers la migration et le développement au niveau local.** Nous devons inclure les gouvernements locaux, les organisations locales et mobiliser et engager les associations de personnes migrantes dans **les plans de développement local.**

3- Controverses / Polémiques :

- PMM ne va pas aborder les enjeux fondamentaux du développement. Dans 5 ans, où en serons-nous avec le PMM et la protection des droits des personnes migrantes ? Où en serons-nous dans nos actions pour aborder les **inégalités structurelles** ?

4- Unités politiques :

- Nous devons nous battre pour les droits des personnes migrantes. De la même manière que nous défendons la liberté de circulation des personnes (migrantes), nous devons défendre leur droit à rester.
- Nous devons **aborder les facteurs de la migration** – nous devons défendre le travail décent et la qualité des services publics.
- Nous avons besoin de changement structurel des politiques. Par exemple, des **traités contraignant pour les entreprises transnationales et non la militarisation des frontières.** Nous devons nous battre ensemble pour démanteler les traités de commerce et investissements/ les accords de libre-échange et lutter contre la privatisation qui ne fait qu’aggraver les inégalités.

Propositions d’actions :

- Société civile, syndicats, associations de personnes migrantes devraient travailler ensemble et créer des alliances avec d’autres acteurs impliqués dans les domaines du commerce et du développement.
- Pour cela, nous devons alerter l’opinion publique, accroître la sensibilisation, construire et renforcer des capacités, soutenir l’organisation des travailleuses et travailleurs, renforcer les partenariats et alliances au niveau communautaire, national, régional et global. Nous devons **repenser nos types de solidarité** et nous **orienter vers un activisme transnational.**

3.1.5. Migrations et changement climatique

Modératrices : *Yasmine Zaki* (Coalition marocaine pour la justice climatique) et *Claudia Lucero* (Alianza Americas)

Intervenants: ATTAC FRANCE ; *Driss El Korchi* (MDCD) ; Alianza Americas ; *Mehdi Attar Semlali* (Emcemo) ; PSI Union from MENA (Lebanon/Tunisia) ; *Mamadou Goïta* (IRPAD/PANiDMR)

Rapporteurs : *Zoubir Chattou*, sociologue, Ecole nationale d'agriculture, Meknès, *Riadh Ben Khalifa*, historien, université de Tunis



Plusieurs points thématiques clés ont permis de cadrer l'échange lors de cet atelier :

- Les changements climatiques sont une évidence aujourd'hui à l'échelle mondiale. Que faire donc en tant que mouvement de la société civile ? Quelles actions ? Quelles politiques de résilience ? Quels partages des richesses pour réduire les effets de ces politiques économiques moins responsables ?
- Les **effets des changements climatiques néfastes touchent particulièrement les zones les moins responsables des changements climatiques** et génèrent des migrations climatiques : Afrique, Asie et Amérique Latine sont particulièrement concernés.
- Les causes des changements climatiques perturbent le fonctionnement de la nature, de la vie et des écosystèmes... Et c'est le résultat du système économique, de consommation et de vie actuelle

- Le changement du climat perturbe le fonctionnement de l'écologie à l'échelle du monde mais impacte particulièrement les pays pauvres, les populations les plus vulnérables et amorce des migrations climatiques.
- **Crise écologique engendre forcément une crise sociale** et provoque des migrations
- Le dernier rapport mondial sur le climat nous invite à produire des changements conséquents pour renverser le cours des changements climatiques et donc revoir le système, les comportements mais que faire devant la résistance des lobbys des énergies fossiles, de l'économie productiviste qui entravent et bloquent le changement du modèle économique.

Plusieurs points de discussion et de débat

- La perspective de mettre en place un autre système économique n'est pas facile mais on peut au moins **agir sur notre système de consommation et de circulation**.
- Il faudrait **travailler sur la prévention des désastres** et mieux agir pour la protection des populations qui subissent les changements climatiques
- Le lien entre changements climatiques et la migration est une réalité. Les femmes dans ces contextes de changements climatiques sont les plus vulnérables et subissent particulièrement les conséquences des changements climatiques.
- Le **monopole et la surexploitation sur les ressources discriminent une large partie des populations des retombées économiques et sociales et les exposent à l'émigration et à la vulnérabilité sociale**. C'est donc une question transversale sur laquelle les associations doivent intervenir
- Les changements, les migrations et le genre sont des questions importantes dans le cas des pays africains.

Comment agir ?

- Il est temps de changer de modèle pour notamment prévenir les migrations des changements climatiques.
- Le **droit à un logement durable** doit exister. Le logement a un effet sur les changements climatiques. L'urbanisation massive affecte les ressources et la mauvaise qualité des habitats contribue au réchauffement climatique et donc c'est aussi un point qu'il faudrait prendre en compte dans le changement du système économique actuel qui ne repose uniquement que sur le profit. Il faudrait donc aussi agir sur ce facteur générateur des changements climatiques.

Les personnes migrantes ne sont pas seulement des victimes des changements écologiques mais révèlent et cristallisent les effets du modèle économique dominant.

Propositions d'actions/prochaines étapes :

- Il faudrait faire un **plaidoyer** pour intégrer une **politique de lutte contre les changements climatiques** dans les **politiques publiques** à l'échelle **des Etats, des régions et des localités**.
- Il est temps de **changer de modèle politique** pour notamment prévenir les migrations des changements climatiques.
- Il faudrait aussi **promouvoir la recherche** dans les sciences sociales, climatiques mais aussi des espèces et semences adaptatives aux changements pour une meilleure sécurité alimentaire.

- Il faudrait **abandonner l'énergie fossile** et les **pratiques productivistes non responsables**.
- Il faut **changer le modèle d'exploitation agricole** (agro-écologie...), revenir vers les savoirs et savoir-faire traditionnels.
- Il faut **changer notre façon de circuler**, les moyens de mobilité, les transports, le **mode d'habitat**.
- Il est important de **lutter contre l'extraction intensive** des minerais, **encourager le recyclage**, les réutilisations des matériaux.
- L'éducation, la communication, la formation sont importantes pour accompagner ces changements et plaident pour un autre **mode de vie responsable et durable**,
- Les municipalités doivent être associées à cette gestion pour s'approprier les technologies et les mécanismes de réduction du carbone.
- Le changement de politique climatique doit être **contractualisé, participatif et raisonné**.
- Des structures de plaidoyer à l'échelle des politiques communales, des régions des gouvernements doivent être créées pour insérer des mécanismes et moyens de lutte contre les changements climatiques dans leurs politiques.

Des solutions :

- Comment inclure les activités militaires dans les conventions du climat ?
Souvent les armées font partie des problèmes. L'armée a un rôle dans cette problématique
- La **justice climatique** doit être considérée comme une **composante de l'état de droits**, de la **démocratie et développement durable...**
- Il ne peut y avoir de justice sans **instrument pénal supranational**,
 - Le volet répressif ne doit pas être oublié :
- Quels mécanismes, instruments ou dispositifs juridiques de répression, de lutte et de contrôle à mettre en place pour accompagner les préventions...
- Création d'un **tribunal international de l'environnement**
- Cette instance est fondamentale pour accompagner la prévention, l'éducation et la sensibilisation.
 - Parmi les exemples de solutions :
- Les luttes contre l'exploitation du gaz de schistes dans le Sud de l'Algérie. Les populations se sont mobilisées contre cette volonté du pouvoir Algérien et le gouvernement a été contraint de reculer.
- Développer la solidarité internationale et promouvoir l'hospitalité comme valeur humaine partagée entre la société civile et les communautés politiques afin d'inciter les Etats à rentrer dans ce type de **rapports équitables**.
- Des actions de pression et de plaidoyers selon les différentes échelles jusqu'au planétaire
- Défendre le droit à l'information scientifique dans le champ des changements climatiques pour pouvoir mieux agir
- Promouvoir la communication et la conscientisation depuis la famille, l'école, la presse, l'Internet.
- Réfléchir sur un **statut de réfugiés climatiques** pour mieux agir sur les politiques de gouvernance des migrations. Par exemple les personnes migrantes pour des raisons climatiques sont absentes du Pacte.

3.2. ATELIERS RÉGIONAUX

3.2.1. MENA/Afrique

Modérateur : *Abdelfattah Ezzine*, sociologue, IURS, Rabat

Rapporteur : *Riadh Benkhalifa*, historien, Université de Tunis



Les deux ateliers régionaux initialement prévus des zones MENA et Afrique ont été regroupés en un seul atelier.

Plusieurs points thématiques clés ont encadré l'échange lors de cet atelier :

- **Traiter la migration comme un problème est une dérive** à laquelle la société civile doit faire face. La migration doit être considérée comme une chance. Elle favorise le développement aussi bien des pays d'accueil que des pays d'origine. Elle permet un échange culturel fructueux.
- Besoin de réfléchir à la migration non seulement du point de vue africain, mais aussi en prenant en considération la place de l'Afrique dans le monde. Cette approche doit hisser les valeurs universelles et les droits humains au-dessus des petits calculs à l'échelle régionale ou mondiale.
- Des mesures ont été déjà adoptées pour **mieux connaître la migration africaine**, comme par exemple la **création de l'Observatoire africain de la migration** et également la mise en place d'observatoires dans d'autres pays par des organismes de la société civile. Ces observatoires fournissent des **données qui peuvent aider à déconstruire les images tronquées ou erronées sur la migration. En Afrique n'oublions pas que la migration est pour 80% régionale.** « Le mythe de l'invasion », image véhiculée notamment par les médias européens doit être déconstruit.
- La question de l'immigration est transversale. Elle touche à l'écologie, au **modèle économique de développement**, à la **cohésion sociale**, aux **relations internationales** et aux **valeurs universelles**.
- Causes de l'émigration : celles-ci dépendent de la situation économique, géographique et de l'état de stabilité politique de chaque pays.

- La question des **demandeur et des demandeuses d'asile** et surtout de **l'internement des personnes migrantes** dans divers pays **en particulier en Libye** a été soulevée et **suscite l'indignation**.
- La **dimension juridique de la frontière en Afrique** est assez **complexe**, puisqu'elle **ne prend pas en considération les réalités tribales, ethniques dans certains pays**.
- Une question a été posée : **A quoi sert la signature d'un pacte mondial, alors qu'il existe des instruments nationaux et internationaux et des accords bilatéraux qui organisent la mobilité ?**

Points clé de la discussion :

- Bien qu'il y ait eu un retour sur l'importance des facteurs économiques pour favoriser l'émigration, certain.e.s ont relevé la complexité du phénomène migratoire. La **responsabilité de certaines puissances occidentales qui appuient des dictatures** est manifeste. Dans certaines zones il n'échappe à personne que les conflits sont alimentés par des **ventes d'armes** et mêmes par des **ingérences directes**, ce qui provoque des **instabilités politiques**. Un autre fait aussi important est le poids des **changements climatiques** qui rendent certaines **zones difficilement habitables par des êtres humains** à cause de la sécheresse ou de la pollution.
- Pour certain.e.s participant.e.s le PMM est très important, car un grand nombre de chefs d'État va signer un texte de base. Le préambule s'inspire entre autres de la déclaration universelle des droits de l'Homme. Toutefois, les divers intervenant.e.s considèrent qu'il faut continuer le combat pour **atténuer les effets de ce pacte** et surtout **son interprétation** qui pourrait aller vers un **renforcement du dispositif sécuritaire**.
- Le **rôle de la société civile** en matière de **plaidoyer** est **important** surtout que certains gouvernements africains coopèrent en échange d'aides avec les pays européens pour externaliser les frontières de l'Europe et durcir les contrôles des migrant.e.s.

Y a--il eut des controverses ?

- Pacte présenté comme un instrument révolutionnaire. Risque de nous faire oublier nos luttes et les violations des droits humains pour se concentrer sur la migration. Pour certain.e.s c'est une priorité pour les Européen.ne.s et non pas pour les Africain.e.s. Ce point de vue est contredit puisque la majorité des participant.e.s considère la migration comme un phénomène à géométrie variable.
- Les causes de l'immigration ont suscité des interprétations différentes. Ceci étant vrai puisque chacun observe le phénomène selon des cadres de références différents.
- Un autre point de controverse : Faut-il rejeter le PMM ? Continuer à mener la bataille pour promouvoir les droits humains et des personnes migrantes en particulier ?

Points de convergence entre les participant.e.s:

- Réunir les énergies pour **promouvoir les droits des personnes migrantes** et **lutter contre l'approche sécuritaire**. Prendre en considération que la **situation** des personnes migrantes est **plus catastrophique** dans certains pays que dans d'autres, comme par exemple en **Libye** et en **Algérie**.
- Un **pacte non contraignant** laisse à chaque État la possibilité de mener sa propre politique, ce qui peut conduire à **des dérives**. Ce pacte n'est **pas à la hauteur des enjeux** et des **drames** que nous vivons actuellement.
- « Le pacte est un « fourre-tout ». Il faut mettre en place une **stratégie pour le transformer** et **éviter qu'il devienne le repère des politiques migratoires** et pousser les États à **ratifier la**

convention internationale relative à la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles, ainsi que les **conventions de l'Organisation internationale du travail n° 97 et n° 143 sur les travailleur.euse.s migrant.e.s**.

Propositions d'actions/ prochaines étapes.

- Lutter pour l'adoption par les États de **lois sur l'asile** et les **migrations** qui **garantissent les droits** des personnes migrantes, des demandeur.euse.s d'asile et des personnes réfugiées, **en conformité avec les traités internationaux**
- Travailler en réseaux pour présenter des alternatives et porter les revendications des personnes migrantes au plus haut niveau dans les cercles de décision. Crédibiliser l'action de la société civile et renforcer ses capacités en matière de levée de fonds.
- Élaborer un plan d'action qui permette de cibler des actions précises.
- Rendre la **problématique** du **changement climatique centrale**. Œuvrer à ce que les **recommandations** de la **COP 21, 22, 23, 24 se traduisent en politiques** pour éviter la dégradation du cadre de vie dans certaines zones en Afrique.
- Plaidoyer pour la suppression des visas entre pays africains et œuvrer pour mettre en place des législations nationales respectueuses des droits des personnes migrantes.
- Lutter pour établir l'État de droits dans les pays africains et renforcer la lutte contre la corruption et les dictatures ; mettre en place des fronts aux niveaux maghrébin et africain pour une justice sociale.
- Favoriser des politiques de développement respectueuses de l'environnement et de justices sociales et lutter contre la stratégie de certaines multinationales qui exploitent les richesses de l'Afrique sans respecter ni la nature, ni les êtres humains.
- Avoir des positions sur la politique migratoire dans nos pays respectifs et échanger nos expériences.
- Ne pas oublier la situation spécifique des personnes précaires : femmes, enfants.

Travailler encore plus pour la **patrimonialisation de la mémoire des personnes migrantes**, afin de faire reconnaître leur rôle dans les sociétés de départ et d'accueil et de rappeler leurs souffrances. Cela contribuera à **déconstruire** certaines **images négatives** véhiculées dans les médias, par des intellectuel.le.s et par des responsables politiques qui relèvent de la xénophobie et du racisme.

3.2.2. Euro-Méditerranée

Modérateur : *Driss El Korchi*, NAoura, (Plateforme MDCD, Bruxelles)

Rapporteur.e.s : *Hicham Jamid* (Doctorant, Lise-CNAM, Université d'Agadir), *Vanessa Gondouin-Haustein* (EMCEMO)



Contexte :

Cet atelier s'est déroulé dans un contexte de changements de positionnement de certains pays face au PMM, quelques jours seulement avant son adoption à Marrakech, engendrant des conséquences pour un pays tout entier. Dans ce cas précis, nous faisons référence à la Belgique avec un gouvernement tombé la veille suite à l'intervention du Parti nationaliste Flamand (le N-VA) ayant donné une injonction au Premier ministre de ne pas venir signer le Pacte à Marrakech. Cette intervention, lourde de conséquences, reflète **l'importance des questions migratoires dans la vie politique globale.**

Plusieurs points thématiques clés ont encadré l'échange lors de cet atelier

- Se **préoccuper de l'Europe, est une urgence** notamment à la veille d'élections européennes (Mai 2019)
- Nécessité de **transformer le modèle européen, repenser l'Europe** et y ajouter une dimension plus sociale avec plus de **justice sociale** et un **changement des politiques fiscales**. Penser **ouverture plutôt qu'approche sécuritaire et faciliter la sécurité alimentaire** avec des **modèles économiques locaux**.
- La **centralité de la question migratoire en Europe** et l'Europe comme un des espaces centraux d'attraction migratoire.

Points clés de la discussion :

- L'Europe n'a pas été pensée de manière suffisamment ouverte avec **une libre circulation** et un vrai **pacte Méditerranéen Nord-Sud**.
- Aujourd'hui, il y a la **peur de la guerre** et nous sommes en **guerre contre les personnes migrantes**.

- L'Europe reste le continent où les droits des personnes migrantes sont les plus avancés. Crainte que le **PMM** qui met l'Europe et les Pays du Golfe sur le même pied d'égalité tende à **niveler le droit des personnes migrantes vers le bas**. Cela se voit déjà dans les lois et les mesures migratoires annoncées par les différents pays européens, notamment l'abandon des conventions de l'OIT dans le Pacte (cela ne peut venir que des pays qui eux-mêmes ne respectent pas le droit des personnes migrantes). Les trois Conventions de l'OIT ont été abandonnées.
- **La montée de l'extrême droite** : avec une certaine gauche qui est en train de s'allier à l'idéologie de l'extrême droite sur les questions migratoires. C'est une nouvelle idéologie pour accéder au pouvoir. L'Italie a franchi le pas. En France, une certaine gauche est en train de tenir un discours alarmant, en Autriche également ...
- **La banalisation des discours racistes**
- **Le choix stratégique de l'immigration choisie** par les pays riches - et surtout les pays européens, mais choisie signifie également jetable. Le PMM le permet et ouvre la voie royale à l'immigration choisie. Un exemple récent : Le PMM propose que des pays riches viennent faire des formations universitaires dans les pays pauvres et qu'ensuite ils sélectionnent les étudiant.e.s. Dans le même temps, ils augmentent les frais universitaires pour les étudiant.e.s étranger.ère.s. Autrement dit, on se dirige vers des zones de plus en plus riches et d'autres de plus en plus pauvres.
- **Tendance à la normalisation de la militarisation, contrôle et sécurisation** des zones pauvres.
- **Besoin d'un débat où l'on mettrait en place les éléments qui renforcent la solidarité.** Le plus dangereux aujourd'hui serait l'effritement de cette solidarité et des mouvements de solidarité. Même si l'extrême droite prend du terrain, tous les Européenn.es ne sont pas devenu.e.s subitement xénophobes et racistes et des millions de personnes sont solidaires. Ce sont ces personnes-là qu'il faut mobiliser. Et, c'est à elles, qu'il faut s'adresser. Il faut construire des actions ensemble.
- **Mettre fin au discours de victimisation et agir**, notamment sur un problème majeur pour les personnes migrantes, celui de **l'accès à l'apprentissage de la langue**. Il y a aujourd'hui des milliers d'acteurs qui travaillent sur ces questions. Il faut que l'on arrive à travailler ensemble et que nous adoptions les bonnes pratiques.
- L'**Europe** est en train de devenir une **forteresse** (Frontex, frontières...) où les politiques de criminalisation des personnes migrantes et des acteurs de la solidarité croissent.
- Migration : **causes, conséquences et responsabilité**. Pour une grande majorité, la **migration** est causée par une situation de conflit ou d'instabilité politique. Il est important de prendre la mesure de la **responsabilité des pays occidentaux** et principalement des États européens et des États-Unis dans celles-ci. Ex : Réfugié.e.s palestinien.ne.s en Syrie forcé.e.s de fuir de leur « terre d'asile » et de se réfugier à nouveau.
- Expérience de régularisation faite au Maroc qui devrait être rendue visible afin qu'elle soit adoptée par d'autres pays.

Controverse

- **Rôle du PMM dans la légitimation du nivellement vers le bas des droits des personnes migrantes**

- Besoin de la société civile de **ne pas tomber dans le piège de rentrer dans un discours réducteur → penser et agir de manière inclusive pour favoriser la cohésion sociale et non la division de la société en catégorie.**
- A l'heure où les États réfléchissent au niveau planétaire avec l'adoption du PMM, depuis la société civile, nous gérons des détails, nos débats tournent principalement autour d'actions directes, de ce qu'il faut ou ce qu'il faudrait faire. Besoin de changer de méthodologie, de démarche sur le plan de la vision elle-même.

Convergences

- Les droits des personnes migrantes sont indissociables des droits humains.
- Il n'y a pas « crise des migrants » en Europe mais une Europe en crise. Lors de moments de crise, un bouc émissaire est souvent désigné. Aujourd'hui, le bouc émissaire ce sont les personnes migrantes. Les personnes migrantes en situation irrégulière (favorisée par les politiques migratoires répressives), plus communément désignées comme les « sans-papiers », deviennent dans le langage commun des « criminel.les » et passe de l'irrégularité à la criminalité. On parle très rarement de personnes migrantes en situation régulière mais très souvent de « migrant.e.s sans-papiers ». Ceci pave la voie aux discours et mouvements d'extrême droite et par conséquent, la société civile doit s'engager dans des campagnes de sensibilisation très fortes, dans lesquelles les choix sémantiques sont clés.
- A l'image de criminalisation relayée par les medias, les politiques migratoires répressives de l'Europe qui criminalisent les personnes migrantes préparent d'une certaine manière les citoyens à accepter le modèle de répression qui est en train de se mettre en place.
- Il est impératif de stopper la criminalisation des personnes migrantes et de criminaliser la société qui aide les personnes migrantes.

Propositions d'actions

CONCRETEMENT (Agenda préliminaire d'actions à proposer pour Décembre- Mai) :

1. Rédiger une Déclaration forte, claire, commune et précise sur les raisons pour lesquelles nous rejetons ce Pacte - *Décembre*.
2. Concernant la Convention du 18 décembre, élaborer une déclaration commune ; remettre la convention au centre du débat et faire pression sur les États du Nord qui ne l'ont pas signé - *Décembre*.
3. Une campagne sur les thématiques suivantes : l'accueil, la langue, la culture. Dès le mois de janvier ou de février, il faut organiser une première rencontre pour aller dans ce sens - *Janvier ou février*.
4. Le 09 avril, à l'initiative du Transnational Migrant Plateform (TMP) nous allons organiser une action commune et interpeller les parlementaires dans le cadre de l'année des élections européennes et leur poser des questions en direct - *Avril*.
5. En avril prochain – à confirmer (26, 27 et 28 avril 2019), le Tribunal populaire des peuples sur la migration devrait se tenir à Tunis. Il faut organiser cet événement et peut-être en profiter pour faire un événement autour du thème de l'externalisation des frontières - *Avril*.
6. Le 26 mai prochain se déroulent les élections européennes : nous devons à cette occasion nous positionner. Dire pourquoi nous ne voulons pas de ce Pacte et proposer un autre pacte antiraciste, anti-anti immigration ... - *Mai*.

CAMPAGNES (à planifier conjointement):

7. Campagne de dénonciation sur les accords de mobilité.
8. Campagne pour le rétablissement de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.
9. Campagne de déconstruction des idées reçues en visant particulièrement les médias.
10. Chaque année, lancer une campagne à un jour fixe sur un thème différent : racisme, accord de mobilité ...
11. Campagne pour défendre le droit de migrer, en faveur de droits nouveaux pour les personnes migrantes et notamment le droit d'être accueilli, le droit à l'hospitalité, le droit d'avoir des droits, le droit d'avoir des papiers.
12. Envisager une campagne de solidarité : peut-être une campagne des gilets de sauvetage (en référence aux gilets jaunes).
13. Mener une campagne sur la ratification de la Convention des droits des travailleurs migrants et de leur famille à destination des pays qui ne l'ont pas encore ratifiée (notamment la Tunisie, alors que le Maroc l'a fait).
14. Mener une campagne de boycott contre RedBull qui est devenu un partisan de l'extrême droite. Ce produit étant commercialisé internationalement et étant le sponsor de nombreux événements sportifs, culturels, et de l'industrie du divertissement, une campagne à son égard pourrait permettre d'atteindre une grande audience et, si bien préparé, pourrait avoir un impact à grande échelle.

CREATIONS DE COMITE :

15. Comité de vigilance notamment sur la situation des travailleur.euse.s migrant.e.s et leur famille.
16. Une proposition a été faite à Agadir en juin 2018. Nous avons à ce stade un Comité scientifique qui fait du bon travail. Il faudrait que l'on se dote d'un Comité juridique qui pointerait les contradictions des lois en matière d'immigration, le suivi et l'exécution de ces lois.

AUTRES ACTIONS :

17. Lors du Forum social à Mexico un appel a été lancé avec la réalisation d'une brochure qui était ensuite distribuée aux nouv.eaux.elles arrivant.e.s pour leur expliquer leurs droits et leurs devoirs. Cette brochure s'appelait "Bienvenue aux étrangers". Nous avons lancé cet appel et chaque pays peut en faire de même en adaptant l'information à pourvoir en fonction de chaque contexte.
18. Préparer une action commune entre la société civile des pays du Nord de la Méditerranée et ceux du Sud, notamment contre les politiques qui ne vont pas signer le Pacte.
19. Une action annuelle sur le suivi et la mise en application de ce pacte. Il contient des incohérences qu'il faut mettre en exergue.
20. Il existe aux États-Unis et en Europe des villes ayant le label de « ville-refuge ». Cette initiative doit être étendue aux pays africains et notamment en Afrique du Nord, mais également à d'autres pays européens. Il faut aller vers les élus locaux et les inciter à s'unir à cette initiative.

21. Un Prix Mondial de la régularisation décerné aux pays qui font référence en matière de régularisation.
22. L'instauration d'un tribunal spécial ou d'une cour de justice qui sanctionne les politiciens qui ne respectent pas les règles.
23. Mettre en place des actions inclusives permettant de soutenir toutes les personnes en situation d'exclusion, que celles-ci soient locales ou migrantes afin que la société civile soit cohérente dans sa vision d'accéder aux droits pour toutes et tous. Utiliser des dénominateurs communs qui rapprochent les gens par leurs similitudes (Ex : passion d'un sport ; apprentissage de l'allaitement pour une jeune maman → ces espaces d'échanges par un dénominateur commun effacent cette catégorisation faite en permanence de personne locale versus personne migrante et contribuent à créer une société plus égalitaire et inclusive).
24. Proposition de slogan commun : Résister, mobiliser, agir pour l'alternative des peuples pour la migration.

3.2.3. Amériques

Notes transférées par Catherine Tactaquin.

Modération initialement programmée : Alianza Americas et NNIRR

Introduction :

L'atelier régional Amérique ne s'est pas tenu comme initialement annoncé dans le programme de la PGA (Session programmée pour le 9/12/2018).

Par conséquent, les notes ci-dessous correspondent à un résumé de différentes conversations/réunions informelles tenues entre certain.e.s participant.e.s en provenance d'Amérique du Sud et des États Unis mais auxquelles le public de la PGA au sens large n'a pas pu contribuer en assemblée.

Contexte

- PMM : États-Unis et République Dominicaine contre. Chili : position officielle en attente
- Militarisation de la frontière nord-américaine = politique et attitude générale de dissuasion de la part des États-Unis envers le reste de la région

Points-clés de la discussion :

- Politiques entreprises par l'administration Trump ont alimenté de nombreuses inquiétudes particulièrement régionales telles que séparation de familles à la frontière, accès limité aux visas, nombreuses barrières pour les demandeur.r.se.s d'asile, déploiement de troupes militaires et usage potentiel de la force à l'encontre des personnes migrantes
- Émergence de la question de l'apatridie pour certains groupes
- Flux migratoires importants du sud vers le nord :
 - o Exode centre-américain via le Mexique vers les États-Unis : flux de personnes échappant violence et instabilité.
 - o Flux importants de personnes quittant le Venezuela : par milliers, les personnes se dirigent quotidiennement en Colombie. Ces deux dernières années, 2 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays. Certain.e.s se rendent au Brésil mais font face à la barrière linguistique.
 - o Flux de personnes en partance du Nicaragua fuyant la répression politique.
 - o Personnes d'origine africaine transitent via l'Amérique du Sud (visas plus accessibles) jusqu'à la frontière Nord-Américaine. Ceux qui restent dans les régions d'arrivée rencontrent l'hostilité raciale et la persécution (exemple des Sénégalais.es en Argentine, objets de persécution)
- Les flux importants de personnes en Amérique du Sud et ailleurs accroissent les tensions autour des ressources des différents pays et contribuent à l'augmentation d'activité anti-migrante
- Tous ces phénomènes contribuent aux problématiques de transit, de gouvernance des frontières, d'accès à l'asile.
- Bon cadre légal Sud-Américain sur le trafic mais pas mis en œuvre
- Personnes migrantes appartenant à la communauté LGBT font face à des barrières accrues à leurs mouvements entre les pays.
- Nombreux questionnements quant au nouveau gouvernement mexicain – comment traitera-t-il ses propres politiques de migration ?

Coopérations régionales / actions / propositions

- L'exode centre-américain devenu point de collaboration via : la provision d'assistance humanitaire, légale et de soutien politique ; la coordination de stratégie légale et de pression politique.
- Coordination du travail médico-légal pour aider à identifier les restes/retrouver des personnes migrantes disparues.
- Plus de travail sur le parcours des personnes migrantes, travail d'accueil – soutien aux personnes migrantes, demandeurs d'asile, en particulier des communautés religieuses. Messages coordonnés, stratégie, activité importante pour attirer l'attention
- Explorer la participation des villes, engagements du Forum Global des Maires (*Global Mayoral Forum*) ; des villes solidaires (*Cities of Solidarity*) ; UNITAR ; KNOMAD ; examiner ces initiatives dans le contexte régional – En plus des villes nord-américaines, quelles sont les autres villes dans la région ?
- Fournir au sein des bases communautaires/populaires plus d'accès à l'éducation sur l'aspect historique, géopolitique et économique et sur les dynamiques interconnectées de la région des Amériques en intégrant l'impact du rôle politique, économique et militaire nord-américain, en particulier au Honduras et en Haïti.
- Climat – environnement (activités extractivistes – qui contribuent au déplacement de population) – plus d'éducation à cet égard pour les bases.
- Besoin de se rencontrer / s'organiser plus volontairement et, en tant que représentant.e.s de la société civile, aborder ces problèmes et discuter des stratégies d'action.
- Réfléchir aux thématiques potentielles à inclure dans le débat → pour les connecter aux consultations de la société civile sur le PMM qui aura lieu au printemps 2019.
- Monitoring par la société civile régionale de la mise en œuvre du PMM/Réseau Migration ONU
- Formation droits humains pour les bases, à intégrer dans les processus régionaux et de manière transfrontalière.
- Soutenir les efforts faits pour le Statut de protection temporaire, en intégrant le soutien consulaire pour ceux (provenant d'Amérique centrale/Haïti) perdant leur Statut aux États-Unis.

3.3. ATELIERS AUTO-GÉRÉS

3.3.1. Femmes, jeunes et migrations

Cet atelier a pris la forme d'un atelier auto-géré. Il s'est tenu la veille, le vendredi 7 décembre 2018, et a été organisé par **Yassine Aabar**, membre du FMAS, d'AIC et du CFI.

Modérateur : *Yassine Aabar*

Rapporteuses : *Chadia Arab*, chargée de recherche CNRS, UMR ESO, Université d'Angers et *Meryem El Bichr*, étudiante en master géographie et tourisme, Université d'Angers.

Intervenant.e.s : *Armel Djatche* (AIR du Mboa), *Youssef Habash*, (Comités pour le patrimoine et le développement – CDP), *Amal Mohandi*, (VILCOM, Algérie), *Sara Soujar* (GADEM, Maroc) , *Alaa Talbi* (coordinateur du FTDES, Tunisie).



Kamal Lahbib (membre du FMAS) rappelle en introduction de cet atelier deux idées importantes qui traversent la problématique du genre et de la jeunesse qui sont pour l'une un vrai défi à relever et l'autre une note d'espoir pour l'avenir :

- Défi : Le problème n'est pas seulement celui des violences mais c'est avant tout un problème de regard et de vision sur ces questions. Notamment lorsque sont évoquées les violences faites aux femmes, les dangers que les jeunes subissent pour arriver en Europe
- Espoir : Il est important de traiter ces thèmes dans leur globalité - Un monde nouveau est possible, mais il ne peut être construit sans la présence des personnes militantes concernées

Plusieurs points thématiques clés ont encadré l'échange lors de cet atelier

- la migration est un phénomène ancien qui a accompagné tous les âges humains et a souligné que leurs résultats entraînaient des **interactions culturelles** et des **changements fondamentaux**. Dans les sociétés, et parfois dans la création de nouvelles sociétés, montrer que la migration est enracinée dans des sociétés humaines désireuses de découvrir le nouveau monde à travers des parcours individuels et collectifs et la recherche de moyens de subsistance allant des migrations internes aux migrations hors de leur pays d'origine.
- **la migration clandestine des jeunes Subsaharien.ne.s**, les cas du Cameroun, de l'Algérie et de la Tunisie.
- Le cas des migrations au **Maroc** et la **question des jeunes et des femmes** qui reste **éloignée des préoccupations politiques**.
- Le **Maroc au cœur des migrations** avec un contexte particulier
- La **question migratoire** est traitée aujourd'hui sous **deux angles principaux** : **l'approche de souveraineté des états** et **les droits humains**.

Points-clés de la discussion :

- **Cameroun**
 - **Augmentation de l'émigration** par les jeunes populations. Causes principales : effets de la **religion** et **mal gouvernance** → **conflits** (ex : crise sud-ouest) → départ d'enfants et jeunes ainsi que des familles entières. Une partie justifie le départ par les taux de chômage élevés, mais que peut-on dire sur les enfants qui quittent leur pays ?
 - **L'influence de la religion a un effet sélectif sur les choix des pays de destination** : ceux qui sont musulman.e.s partent plus dans des pays musulmans ou avec la présence d'une communauté musulmane, et les Chrétien.ne.s se dirigent plus vers des pays à majorité chrétienne
 - **Pays de destination** choisi par beaucoup de jeunes et d'enfants en bas âge camerounais fuyant essentiellement la **famine**. Souvent les parents donnent l'accord à leurs enfants pour migrer.
- **Maroc**
 - Doublement concerné par la migration avec sa double posture : il est devenu un **pays de destination** car il reçoit des jeunes Africain.e.s tout en continuant à être un **pourvoyeur de jeunes vers d'autres pays** → **mise en place d'une politique nationale de l'immigration** avec la création d'un **ministère des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration**.
- **Tunisie**
 - Départ majoritairement vers Italie (âge moyen : 21 ans ; en provenance de quartiers les plus populaires manquant d'infrastructures). Observation de **diminution du nombre de personnes migrantes** mais une **augmentation du nombre des morts** : plus de 30 000 morts dans le bassin méditerranéen.

- Le taux de migration a **augmenté après la révolution** : régression de l'économie de l'État tunisien, blocage social, etc.
- **Utilisation des réseaux sociaux en live** (facebook) pour documenter leur traversée et trajet vers l'Italie --> Le succès de ces opérations encourage d'autres jeunes à faire de même.
- **Opérations de sauvetage en mer.**
Un réseau de pêcheurs s'est organisé pour secourir les personnes migrantes qui partent vers l'Italie → des pêcheurs ont été emprisonnés par l'État italien en raison du sauvetage et de l'aide aux personnes migrantes en danger et donc d'aide à l'humanité.
En outre, le gouvernement tunisien a organisé des sorties de sauvetage dans le bassin méditerranéen. La Tunisie ne peut pas organiser ces mouvements de façon officielle car ne dispose pas de loi.

- **Algérie**

- L'**Algérie** connaît des changements, et devient également un **pays d'installation**. « Algérie, modèle de la société civile »
- Émergence d'une **société civile** algérienne qui **s'organise** pour porter la question migratoire : «Algérie, modèle de la société civile». L'Algérie dispose de plus 240 associations pour le droit de l'enfant, mais encore trop absente par rapport aux questions d'immigration.
- Les raisons de départ des jeunes algérien.ne.s restent les mêmes que celles des cas marocain et tunisien.
- **L'état fait des efforts en matière de suivi pédagogiques** des enfants migrant dans le pays. Mais celui-ci **se limite encore principalement à l'aide alimentaire**.
- Les médias algériens jouent aussi un rôle dans la socialisation envers ces personnes migrantes.
- Un travail est réalisé sur la réinsertion des personnes migrantes dans la capitale à Alger mais aussi en province.
- L'Algérie est encore à ses débuts sur la mise en place de projets portant sur les migrations, à cause notamment d'un gouvernement qui souhaite se préserver et d'une **politique encore frileuse par rapport à la problématique migratoire du pays**.

Points-clés de discussions convergent dans les interventions :

- Principaux motifs de départ vers les pays du nord : L'espoir de **trouver un travail** (subvenir aux besoins de base de la famille). La question de la **liberté** est également importante, **plus la répression augmente, plus le taux de migration est élevé**. Le revenu annuel par personne est très élevé dans les pays du nord par rapport aux pays du sud. L'un des motifs qui pousse les jeunes à partir est la **recherche d'un meilleur avenir à l'extérieur**. La fuite de la famine, des conflits.
- **Clichés d'Europe paradisiaque envoyés par ceux ayant « réussi » à l'atteindre = problématique**. Conséquences : départ devient un vrai phénomène de société.
Une partie justifie le départ par les taux de chômage élevés, mais que peut-on dire sur les enfants qui quittent leur pays ?
- Effets des départs sur les familles qui restent. Nouvelles responsabilités pour les femmes assumant seules leur foyer → question de genre et migration.
- Le **rôle de la société civile et des chercheur.e.s** qui, par leurs travaux, rendent visible la question de la **fémínisation de la migration**.

- **L'implication de la société civile s'est fortement développée** ces dernières années au Maghreb
- **Observation de la montée du racisme et de la xénophobie**, traitée notamment dans les **médias** des pays du nord.
- Face à ses migrations, l'Union Européenne se protège en fermant ses portes. Cela mène à des **formes d'accueil inhumaines**.
- Un chantage économique est fait par les pays du nord sur les pays du Maghreb.

Propositions / points d'actions - Maroc :

- Une **structuration au niveau de la société civile**
- Refus des financements de la part de l'Union Européenne, des financements qui ont des objectifs qui vont à l'encontre de l'humanité
- Lier la question des droits humains avec la question de l'immigration
- Oublier le débat des raisons de la migration, et **se focaliser sur les conditions d'accueil**

3.3.2. Tribunal Permanent des Peuples (TPP)

Date : 7 décembre 2018

Intervenants : TMP-E, campagne Waling-Waling en faveur des droits des travailleurs migrants (Royaume Uni), Via Campesina, Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux et le comité de suivi du Forum social Magrébin.

Rapporteuses/interprètes : Meryem Elbichr & Céline Gagne



L'atelier Tribunal Permanent des Peuples s'est déroulé avant l'ouverture de la PGA et une cinquantaine de personnes y ont participé. Deux interventions principales ont rythmé l'atelier, celle du représentant d'une délégation de Via Campesina et une présentation plus globale du TPP et de sa prochaine session en cours de préparation en Tunisie.

Quelques Points-clés :

1- Diagnostic de la situation

- La situation actuelle complexe ne répond pas à des causes naturelles (uniquement) mais il y a bel et bien une **responsabilité humaine**. La **violence économique** est une des **causes principales des migrations** et le TPP devra répondre à la question fondamentale : **qui est responsable ?**
- Les ressources naturelles se font progressivement accaparer par des entités privées (terres en Amérique Latine, l'eau au Maroc...). Ceci représente une **violence économique forte qui se traduit par le phénomène des migrations**. Avec une tragédie de la sorte, il ne reste

que peu d'autres choix que partir pour certain.ne.s. Mais, un problème important apparaît, celui de la différence faite entre le statut d'immigré.e et celui de réfugié.e. Historiquement, la notion de réfugié.e politique prévalait. Aujourd'hui, face à la violence économique, un statut donnant lieu à des droits fondamentaux n'est pas considéré bien que nécessaire. En tant que défenseur.euse.s de la justice sociale, nous considérons qu'une des causes à défendre des plus importantes est la **liberté de circulation des personnes en réponse à la violence économique qui n'offre aucune autre alternative aux personnes que de migrer.**

2- Le Tribunal Permanent des Peuples (TPP) comme instrument de réponse

- Bref introduction historique du TPP :

Le TPP a été créé en 1979 à Bologne, en prenant comme référence principale la Déclaration des Droits des Peuples d'Alger. Le TPP est un **tribunal d'opinion**, qui agit de manière **indépendante des États** et **répond aux demandes des communautés et des peuples dont les droits ont été violés**. Le but des audiences est de « restaurer l'autorité des peuples lorsque les États et les organisations internationales ont échoué à protéger les droits des peuples ». Le TPP fait suite au Tribunal Russell sur le Vietnam (1966-67) et l'Amérique Latine (1973-76) et s'appuie sur tous les instruments du droit international. Il dénonce les actes portant atteintes aux droits des peuples. Le Tribunal se compose de personnes venues du monde entier, garantissant ainsi son indépendance. Les sentences prononcées sont remises à plusieurs instances telles que : le Parlement Européen, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les commissions de l'ONU, les organisations internationales et régionales, les organisations humanitaires, etc.

Ce tribunal est pensé comme un **instrument pour soutenir la lutte des peuples** qui vient d'un constat clair que le droit international manquait d'instrument contre la loi des États.

Pour donner un exemple historique, la dictature de Pinochet au Chili a engendré une destruction de tous les droits ; un régime sanguinaire contre le peuple. Le peuple n'était pas composé de sujets de droits mais de victimes.

En ce sens, le TPP :

- est une réponse aux quêtes des peuples opprimés.
- rend visible des situations et des souffrances que les gouvernements tentent de rendre invisible ;
- donne la parole à ceux et celles qui ont été/sont dépouillés de leurs droits fondamentaux.
- est la reconnaissance d'un vide dans l'ordre international du Droit.

- TPP & migration :

Le TPP a aussi tenu des sessions à Barcelone, Paris (...) sur la violation des droits humains des personnes migrantes et réfugiées et son impunité avec pour objectif d'identifier et de juger la chaîne de coresponsabilités sur la violation des droits humains tout au long des trajectoires migratoires et ce "par le bas", en se fondant sur l'expérience des personnes les plus impliquées et directement affectées, les organisations de personnes migrantes et réfugiées.

En cela, ces sessions tentaient de démontrer que le concept de personne réfugiée et le cadre juridique choisi internationalement sont insuffisants car :

- L'économie comme acteur et comme facteur de violence de droit de peuple est exclue.
- Les migrations économiques y sont considérées comme volontaires mais on occulte les déplacements forcés. De plus, les millions de personnes et de peuples qui émigrent pour des causes climatologiques, et du fait du modèle et des projets de développement capitalistes et hétéros-patriarcaux se retrouvent confronter à un vide politique, social, légal et humain
- Les droits humains sont bafoués : violation du droit à la vie, du droit d'asile, absence du droit aux secours, de la protection de l'enfance, de la détection de la traite et de la protection de ses victimes, absence de lutte contre l'esclavage, la faim, les expulsions, le changement climatique, la guerre, la violence systématique, la torture, les traitements inhumains, les violences et les humiliations...etc. De plus la douleur de ceux qui ont perdu des êtres chers – pas de registres des disparu.e.s, pas de possibilité d'adieux dignes - ne trouve pas de résolution auprès des tribunaux de justice.
- La migration a besoin de visibilité, et besoin d'être reconnu comme un droit
- Les « migrant.e.s » doivent être reconnu.e.s comme des personnes et par conséquent, l'application des droits humains doit être une priorité.

Les sessions du TPP ont pour objet de rééquilibrer la situation actuelle où les personnes migrantes sont devenues un instrument politique, des protagonistes au nom de la sécurité, et de l'instabilité économique, alors qu'elles devraient être considérées, comme des sujets de droits. Une transformation du droit international, défendant les droits fondamentaux est nécessaire.

- Session du TPP en Tunisie :

L'appel à ce que le tribunal des peuples tienne une prochaine session à Tunis vient d'une démarche maghrébine. C'est la société civile maghrébine qui est intéressée par la situation et non pas uniquement la société civile tunisienne : opportunité pour mettre la société en exergue.

Ce choix fait écho d'une situation qu'il faut rendre visible :

- Le Maghreb n'est pas uniquement une région de départ, mais c'est devenu une région d'arrivée/d'accueil depuis une dizaine d'années.
- Le problème principal de la région, des personnes qui vivent des situations inacceptables et malgré cela, le gouvernement ne comprend toujours pas la situation. Les gouvernant.e.s ne sont pas prêts à fournir des politiques répondant à la situation.
- La situation générale du continent africain doit être rendue visible ; besoin de rendre justice à toutes les personnes mortes dans le bassin méditerranéen. Il s'agit d'un appel à un devoir d'humanité.

La session du **TPP sur les questions migratoires aura lieu à Tunis les 27, 28 et 29 septembre 2019.** (information ajoutée post atelier)

04. CONCLUSIONS DES RENCONTRES

4.1. RESTITUTIONS EN PLÉNIÈRE

4.1.1 Restitutions des ateliers thématiques et régionaux en photo :



4.1.2. Conclusions des événements syndicaux

Par *Julius Cainglet*, Vice-Président pour la recherche, le plaidoyer et les partenariats à la Fédération des travailleurs libres (FFW) et délégué pour les Philippines de l'Internationale des Travailleurs du Bâtiment et du Bois (*Building and Woodworkers International*)

Les notes qui suivent sont une traduction d'un document envoyé par Julius Cainglet, qui résume une session de travail intitulée « actions garantissant un travail décent, un droit du travail et un recrutement juste » ayant eu lieu au sein du forum global pour les migrations et le développement. Il retranscrit les principaux thèmes abordés et les conclusions des événements syndicaux.

Convergences de la société civile, plaidoyer et action pendant et post semaine de Marrakech, pour la phase de mise en œuvre du PMM

1. Quelles ont été les leçons apprises tirées des discussions avec les gouvernements pendant l'Espace commun qui informent / influencent la stratégie de la société civile autour de cette thématique ?
 1. Gouvernement réticent à prendre plus de responsabilités ; OSC et syndicats doivent reconnaître les contraintes et le pouvoir de négociation faible des pays d'origine.
 2. Les agences ONUsiennes invitent les OSC à s'engager, mais pas tous les gouvernements ; OSC devraient saisir les opportunités.
 3. L'importance donnée à la migration régulière par les gouvernements bénéficie injustement aux personnes qualifiées ; aucune discussion sur les travailleur.euse.s migrant.e.s en situation irrégulière ou sur la situation particulière des travailleur.euse.s domestiques dans le cadre du PMM ; travailleur.euse.s migrant.e.s temporaires à peine inclus dans les programmes.
 4. L'aspect non contraignant du PMM, n'est pas vu comme une menace par les gouvernements qui pourraient sinon penser à se retirer.
 5. Les politiques du marché du travail sont dirigées par les parties prenantes du secteur privé, et non pas par les travailleur.euse.s migrant.e.s (TM). TM perçus comme des outils/marchandises ; si plus de bénéfices à faire, ils sont écartés
 6. Contexte politique difficile ; les gouvernements se désengagent ; dans la perspective de désengagement de certains gouvernements, les gouvernements des pays de destination augmentent leur pouvoir de négociation pour imposer l'interprétation du PMM qui les servent le mieux. Ainsi, restriction pour atteindre les meilleurs intérêts des TM; les OSC devraient rester fidèles à leurs principes
 7. Opportunité : se préparer pour la réunion de la direction Générale de l'OIM dans laquelle sera développé l'agenda de travail du réseau migration des Nations Unies.
 8. Faire front commun ; évitons les cloisonnements ; ne leur rendons pas la tâche facile
 9. Distinction entre les rôles de l'OIM et de l'OIT
 10. Bénéfices pour les travailleur.euse.s migrant.e.s (TM)
 11. Défis quasiment pas abordés

12. Attention concentrée sur les travailleur.euse.s qualifié.e.s dans un contexte très spécifique.
Ex : 640 infirmier.e.s → trop réducteur par rapport à des millions d'autres TM
13. La philosophie des syndicats devrait marcher pour les travailleur.euse.s migrant.e.s, la conférence de l'OIT devrait inclure la thématique des travailleur.euse.s migrant.e.s.
14. Éduquer les gouvernements et leur faire rendre des comptes en faisant usage des mécanismes de supervision de l'OIT.
15. Établir des partenariats entre le travail des syndicats et des OSC
16. Discussion trop limitée sur le travail décent
17. Féminisation des travailleur.euse.s s domestiques
18. Migration abordée uniquement depuis une approche gestionnaire, orientée sur les résultats seulement à court terme ; meilleure approche de gouvernance ; OSC peuvent changer le récit et pas uniquement se cantonner à réagir.

2. Quelles structures, réseaux, initiatives existantes parmi la société civile travaillent déjà sur cette thématique ?

1. Réseaux d'OSC et syndicats dans différentes régions, sous-régions et pays.
2. Groupe de travail Migration en Malaisie qui intègre des syndicats et organisations de TM.
3. L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (ITUC-Africa)

3. Comment pouvons-nous nous associer à d'autres mouvements pour amplifier notre voix et impact – spécialement avec d'autres qui ne sont pas présents dans la salle mais qui devraient être impliqués dorénavant ?

1. Lien OSC/ mise en lien : syndicats, diasporas, organisations confessionnelles, TM « émancipés », OSC de personnes réfugiées ; faire un plaidoyer conjoint
2. Lien avec d'autres thématiques : regard plus global et intégré: Lien avec la justice pour le climat et les questions de ressources ; éradication de la pauvreté ; éviter les situations qui encouragent les gouvernements à regarder la migration comme une solution.
3. OSC ne doivent pas se centre uniquement sur la migration "légale"
4. S'associer aux plateformes de la commission économique régionale en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) ; lien avec d'autres agences onusiennes ; participer au Forum Asie-Pacifique sur le développement durable
5. Lien avec les OSC régionales/ Syndicats sont meilleurs dans le travail en réseau

4. Quelle action collective la société civile devrait lancer en 2019 lors de la première année de mise en œuvre du PMM et à quel niveau ?

1. La nature non contraignante du PMM n'empêche pas les syndicats et les OSC de travailler ensemble ; nous présenter ensemble comme des fournisseurs de solutions ; donner aux gouvernements un soutien technique ; proposer des voies pour une migration légale.
2. Approche fondée sur les droits : les gouvernements ont tendance à réagir à des menaces sécuritaires, OSC et syndicats peuvent changer l'orientation à une approche fondée sur les

droits ; la ratification, la mise en œuvre et l'alignement à des traités des Nations Unies/conventions de l'OIT ; obliger les gouvernements à rendre des comptes par le biais d'instruments internationaux comme les mécanismes de doléances de l'OIT, mais pas uniquement

3. Acquisition et partage des connaissances ; produire des données ; cartographier les politiques et les lois existantes et lister les manques, suggérer des indicateurs au PMM ; établir une liste de droits, de protection sociale de base, des services de bases auxquels les TM ont le droit ; aider à établir une liste de vérification et voir ce qu'il manque ; lister les bonnes pratiques et les partager
4. Éducation : développer le PMM pour les débutants en ciblant les gouvernements, les TM, OSC, syndicats, faire énormément de plaidoyer ; éduquer aux droits humains
5. Organiser : former et rendre les TM plus autonomes au travers de l'exercice de leur droit de rejoindre ou former des syndicats et négocier collectivement.
6. Mobilisation : OSC doivent être inclusive dans leur action collective ; voix des organisations de base, utiliser le "seed fund"
7. Plans d'action : regarder les 23 objectifs et établir des priorités par région, subrégion, pays ; formuler des plans d'action multi-niveaux pour le PMM (régional, national..) ; cartographier les services des OSC que le gouvernement pourrait utiliser ; consolider les apports au plan de travail du réseau migration de l'ONU, identifier des espaces des OSC, des espaces communs, établir des mécanismes réguliers et continus de suivi inclusif.
8. Établir un groupe de travail : migration et travail

4.2. MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ À LA PGA D'INTERVENANTS EXTERNES

4.2.1. Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maroc

Passage de **Driss El Yazami**, ancien président du CNDH et présentation de la nouvelle présidente **Amina Bouayach**, en soutien et solidarité à la PGA

1



4.2.2. Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH)

Intervention de **Tendayi Achime**, Rapporteuse spéciale du HCDH



Tendayi Achime avait une mission au Maroc du 13 au 21 décembre 2018 pour examiner les efforts déployés par le pays visant à éliminer les inégalités et les discriminations raciales. Elle est Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée par le Conseil des droits de l'homme. Mme Achime est actuellement professeure de droit à l'Université de Californie, Los Angeles (UCLA) et

associée de recherche au Centre africain pour la migration et la société (ACMS) à l'Université de Witwatersrand en Afrique du Sud.

Elle a rendu visite aux participant.e.s à la PGA pour montrer son soutien à notre travail et à nos réflexions.

4.3. Motion pour l'internationalisation des « Villes-hospitalières/villes-refuges »



Soumise à l'assemblée de clôture par **Hassan Bousetta**, sociologue, chercheur FNRS, CEDEM, Université de Liège.

A l'initiative d'organisations de la société civile, des mouvements sont nés ces dernières années aux États Unis et en Europe pour inciter les villes à se déclarer villes-sanctuaires, villes-refuges ou villes-hospitalières.

En se déclarant hospitalière, refuge, sanctuaire, ces villes se donnent pour objectif de :

- Sensibiliser leur population et leur administration sur les migrations et l'accueil des personnes en situation de mobilité internationale ;
- Améliorer l'accueil et le séjour de ces personnes migrantes dans le respect des droits humains tels qu'ils sont universellement reconnus ;
- Contribuer à un mouvement de solidarité internationale entre villes pour permettre d'organiser l'accueil et l'intégration des personnes migrantes de manière digne ;

Ces initiatives bottom-up (bas vers le haut) constituent des alternatives aux politiques des États-Nations en matière d'admission restrictive sur leur territoire, de déportation, de refoulement et de sécurisation des frontières.

Ces villes prouvent qu'il est possible de proposer des solutions humaines et solidaires à la crise de l'accueil des personnes migrantes, réfugiées et des demandeur.euse.s d'asile.

Considérant la volonté des États de globaliser la gestion des migrations sous l'égide des Nations-Unies, les sociétés civiles restent mobilisées et vigilantes. Elles doivent poursuivre et mieux coordonner leurs efforts visant à garantir la protection des droits et de la dignité des personnes migrantes partout dans le monde.

L'Assemblée de la PGA qui était réunie ce jour à Marrakech exprime son soutien aux campagnes pour des villes-sanctuaires, refuges ou hospitalières menées aux États-Unis et en Europe. Elle encourage le développement de démarches similaires dans les pays du Sud.

4.4. Conclusions générales par les organisateurs de la PGA Nunu Kidane, Kamal Lahbib et Abdou Menebhi



Cette rencontre a permis de tenir plusieurs ateliers thématiques et régionaux² :

- Sur les droits des personnes migrantes comme des droits pour toutes et tous
- Sur le Genre et les migrations
- Sur la cohésion sociale et l'appartenance
- Sur Migration et développement
- Sur migrations et changements climatiques
- Et a couvert presque toutes les régions du monde : l'Afrique, les Amériques, l'Asie, le Moyen Orient, l'Europe.

Un grand nombre de thématiques additionnelles ont été développées autour de la situation particulière des jeunes adultes, des femmes mais aussi de la situation spécifique des travailleuses et travailleurs migrant.e.s.

4.4.1. Constats et Points-clés des rencontres

Voici quelques constats qui ont été mis en exergue par les participantes et les participants lors des ateliers thématiques :

² Bien que le rapport en fait état, nous revenons en conclusion et de manière synthétique sur ces ateliers.

- « **Les personnes migrantes ne sont pas des dangers mais elles sont en danger** ». La constante militarisation et externalisation des frontières par les États mettent en danger les personnes migrantes. Les morts se comptent par milliers en Méditerranée, dans les déserts d'Amérique et d'Afrique et dans le corridor Mexique-États Unis pour le simple fait de migrer. La caravane de Honduras en est un exemple récent.
- Les États déploient des **politiques inhumaines** et/ou de **violations graves de droits humains** en instaurant des politiques de refoulement, de fermetures des frontières, de détention, d'expulsions massives. Celles-ci touchent encore plus fortement les femmes et les enfants, et créent parfois même des situations inacceptables comme l'esclavagisme en Libye et l'exploitation des travailleurs.
- La **légitimation de la détention** et des centres de rétention, la **criminalisation de la mobilité** mettent en danger les personnes migrantes mais aussi **celles et ceux qui leur viennent en aide**.
- Les **mouvements populistes et extrémistes qui se répandent aujourd'hui en Europe et en Amérique** stigmatisent les personnes migrantes et tendent à accentuer la xénophobie, le racisme dans les discours médiatiques et politiques. Ces mouvements ont un impact négatif sur les personnes migrantes qui sont ensuite ostracisées, deviennent des boucs émissaires et sont victimes de la violence quotidienne.
- Les **facteurs de migrations ont pris des formes diverses** : les facteurs économiques et sociaux comme le manque de travail, les inégalités économiques, les crises sociales, la mauvaise gouvernance, les guerres civiles, et de plus en plus les migrations climatiques qui vont toucher avant tout les pays les plus pauvres principalement les pays d'Afrique ou d'Asie. La dite « crise des réfugié.e.s », qui est en réalité une crise des solidarités et une crise de la démocratie s'est fortement développée ces dernières années.
- Les femmes sont plus exposées aux dangers (et leur vulnérabilité accrue) que les hommes (violences physiques, sexuelles lors des parcours en migration, exploitation au travail, trafic, problématique de santé, etc.).
- Les questions liées aux déplacements forcés de personnes en quête de protection internationale (victime de guerre / persécution politiques...) créent de nombreuses tensions : les Rohingyas du Myanmar vers le Bangladesh, les Syrien.ne.s vers l'Europe mais plus massivement vers les pays limitrophes tels que le Liban, la Turquie, la Jordanie, la caravane des Honduriens vers les États Unis via le Mexique, les Palestinien.ne.s (souffrant de nouveaux déplacements...) ...
- La question grandissante des personnes réfugiées pour cause de réchauffement climatique qui n'est que trop peu saisie par les gouvernants.

Quelques Points-clés de discussion autour du Pacte mondial sur les migrations

Lors des plénières, mais aussi pendant les ateliers, **le pacte mondial sur les migrations a pris beaucoup de place dans les débats**. Il illustre l'importance que devrait avoir un cadre international de protection et de régulation des migrations. Cela illustre également notre diversité au sein de la PGA, à l'image de la société civile actuelle, une société civile engagée, et prête à échanger et débattre malgré des points de désaccord.

En effet, le pacte inspire des réactions diverses et en sens opposés.

Deux courants nous semblent se dégager des débats de cette PGA :

- Certain.e.s participant.e.s pensent que : c'est un outil « soft » de protection minimum qui permet un cadre de base sur les migrations ; qu'il pourra protéger a minima les personnes migrantes; que la société civile sera toujours en mesure de le réviser et le renégocier avec les États.
- D'autres refusent le pacte mondial. En effet, ils dénoncent un pacte sur les migrations qu'ils considèrent plus sécuritaire que protecteur et avec un manque d'ambition pour une réelle protection des droits humains des personnes migrantes et de leur dignité. Ils dénoncent également le fait que ce pacte légitime les centres de rétention même pour les enfants, qu'il marginalise un certain nombre de conventions telles que la convention internationale pour la protection des travailleur.euse.s migrant.e.s et des membres de leur famille, qu'il renforce le partage des données biométriques et qu'en plus il ne soit pas contraignant.

Il n'en reste pas moins qu'au-delà de ces clivages, il y a unanimité sur la nécessité de l'adoption d'un cadre juridique et politique sur les migrations qui consolide le référentiel international en matière de droits humains et tout en se basant sur la Convention Internationale pour la protection des travailleur.euse.s migrant.e.s et les membres de leur famille, la renforce et l'élargit pour la défense des droits humains des personnes migrantes qui sont des droits pour toutes et pour tous.

Au-delà du pacte, la PGA 2018 de Marrakech a été un temps fort de débats intenses, d'échanges riches, de confrontations de points de vue divers et de confirmation de nos luttes et de nos résistances face aux inégalités dans le monde et les droits pour toutes et tous.

La PGA 2018 a été un temps de partage, de dialogue et de solidarité. Lors de cet espace d'échange, les participantes et participants se sont engagé.e.s à soutenir le combat des victimes d'exclusion, d'expulsion, de violences, d'exploitation, de discrimination, de xénophobie et ensemble, ce sont accordé.e.s sur des objectifs communs.

4.4.2. Quelques recommandations et objectifs communs

Sur les ateliers régionaux, nous retiendrons trois recommandations fortes :

- **La libre circulation et la suppression des visas entre pays africains**, avec des actions locales, régionales, nationales, pour lutter contre les conflits, les crises économiques, les exploitations faites par les multinationales, la corruption et la problématique écologique. L'atelier sur l'Afrique revient sur le pacte qui est plus favorable aux pays du Nord, marginalisant et lésant les pays africains. Il a été proposé d'utiliser les instruments des pays africains en favorisant la coopération Sud-Sud.
- Pour l'atelier Amérique, il a été recommandé de travailler à **un statut de protection temporaire** qui inclurait un support consulaire pour celles et ceux qui perdent leur statut aux États Unis, et principalement en provenance d'Amérique centrale et d'Haïti, sans oublier les problématiques des apatrides.
- Pour l'atelier Euro-méditerranée, il a été constaté qu'au-delà de l'émergence et de l'installation au pouvoir de forces de haines et de rejets, on voit aussi se développer en Europe toutes formes de solidarité envers les personnes migrantes. Ce **capital de solidarité** doit être valorisé dans une approche d'ouverture qui remet en cause le « tout sécuritaire » et dans les perspectives d'arriver à un **vrai pacte euro-méditerranéen qui implique aussi bien les pays du Nord que les pays du Sud**. Ont été proposées plusieurs campagnes au niveau régional : **contre les accords de mobilités Nord-Sud, de régularisation, de boycott des entreprises qui soutiennent les partis xénophobes**.

Aujourd'hui, les objectifs communs nous amènent à mieux réfléchir et structurer nos luttes :

- Pour un **cadre juridique qui met fin à la guerre aux migrations !**
- Pour un **Pacte mondial qui protège la dignité et les droits humains des personnes migrantes**
- Pour **l'égalité Femmes-Hommes**, et la prise en compte de la dimension genre de la migration dans les pays d'origine, de transit, de destination et de retour
- Pour **la libre circulation et d'installation pour toutes et tous**
- Pour la **dignité et le respect des droits des personnes migrantes**, allant en parallèle avec la **justice sociale** et la **justice climatique**
- Pour la **démocratie** : **l'égalité des droits des personnes migrantes** s'incluant plus largement dans **les droits pour toutes et tous**,
- Pour un **réel développement durable, équitable, juste** qui assure le bien-être aux citoyennes et citoyens.

La PGA va suivre de près les politiques migratoires à venir et nous proposons **que la journée du 18 décembre pour les droits des personnes migrantes et le 21 mars journée internationale contre le racisme et des discriminations soient deux journées consacrées à des actions communes, à une mobilisation citoyenne et de solidarité.**

Un certain nombre de propositions sur les débats ont abouti comme prévu à des propositions concrètes telles que

- Des **campagnes** autant locales, que nationales, continentales et mondiales pour la **protection des droits et de la dignité des personnes migrantes**, au **respect et à l'amélioration des conventions internationales**

- Des campagnes pour un réel pacte mondial qui protège le droit des personnes migrantes, contre le racisme, les discriminations, l'exclusion et la xénophobie, et pour leur intégration pleine et totale. Une recommandation générale est de **tenir compte des différentes échelles d'intervention allant du local au global**. Une proposition concrète et importante a été approuvée lors de la plénière conclusive. Il s'agit d'innover en plaidant pour **l'internationalisation des « villes-hospitalières », « villes-refuges » ou « villes-sanctuaires »**, dans les pays du Sud. Le label des villes dites hospitalières montre qu'il est possible de proposer des **solutions humaines et solidaires** à la crise de l'accueil des personnes migrantes et réfugiées et des demandeuses et demandeurs d'asile. La motion approuvée des « villes hospitalières » est un exemple concret que nous voulons voir aboutir d'une manière étendue
- A l'unanimité un appel a été réitéré avec force : Mobilisons-nous et agissons pour défendre les droits humains des personnes migrantes et réfugiées et **renforçons les luttes et solidarités transnationales**

La PGA Marrakech n'est pas une simple discussion ou une utopie politique pour la société civile mais un espace que nous voulons plus ambitieux en matière d'objectifs pour la protection des personnes migrantes. Ce n'est ni un aboutissement ni une finalité ! Mais **une étape vers un monde plus juste, plus égalitaire et plus digne pour les personnes migrantes**.

